

# 2022 – 2023



Rapport  
annuel



*Palais des congrès de* **Montréal**

# Table des matières

- 1 → **Mission et vision**
- 1 → **Déclaration de la présidente-directrice générale**
- 2 → **Lettres**
- 3 → **Message de la présidente du conseil d'administration**
- 4 → **Message de la présidente-directrice générale**
- 8 → **Faits saillants 2022-2023**
- 12 → **Revue de l'année**
- 46 → **Suivi du plan stratégique 2019-2023**
- 54 → **Utilisation des ressources**
  - 55 Ressources humaines
  - 60 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
  - 62 Ressources informationnelles
- 64 → **Gouvernance**
  - 65 Conseil d'administration
  - 80 Équipe de direction au 31 mars 2023
- 84 → **Développement durable**
  - 85 Des initiatives innovantes
  - 87 Les actions environnementales
  - 89 L'engagement social
  - 90 Reddition de comptes en matière de développement durable
- 102 → **Autres exigences légales**
- 110 → **États financiers au 31 mars 2023**
- 138 → **Index des tableaux et des graphiques**

## → Mission

**Solliciter et accueillir des congrès, des expositions, des conférences, des réunions et d'autres événements.**

Institution publique à vocation commerciale, le Palais génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement de Montréal à titre de destination de premier plan.

## → Vision

**Connecté à son milieu, le Palais veut être un lieu d'échanges innovateur, créatif et incontournable qui génère des émotions et une expérience client exceptionnelle pour le bénéfice économique du Québec et le rayonnement international de Montréal.**

## Déclaration de la présidente-directrice générale

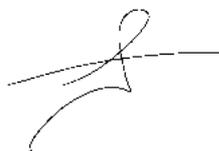
Les informations contenues dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2022-2023 de la Société du Palais des congrès de Montréal présentent fidèlement :

- la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Société;
- les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2023.

À Montréal, le 21 juin 2023



**Emmanuelle Legault**  
Présidente-directrice générale

# Lettres

## Lettre à la présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Madame Nathalie Roy  
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



**Caroline Proulx**  
Ministre du Tourisme

## Lettre à la ministre

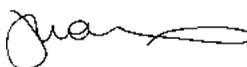
Madame Caroline Proulx  
Ministre du Tourisme  
900, boulevard René-Lévesque Est,  
bureau 400  
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période, de même que les états financiers dûment audités.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



**Josée Noiseux**  
Présidente du conseil d'administration

# Message de la présidente du conseil d'administration

Au moment où le centre-ville de la métropole revenait à la vie, le Palais des congrès de Montréal a connu en 2022-2023 une reprise d'activités phénoménale. Fort d'un bilan exceptionnel sur le plan des retombées économiques, qui ont atteint le sommet de 426 millions de dollars, le Palais a grandement contribué à la relance du Québec, tout en s'assurant un rayonnement mondial grâce au retour de grands rassemblements internationaux.

Cette année, l'équipe du Palais a été propulsée au cœur d'événements d'envergure historique dont elle a assuré la tenue avec brio.

Parmi les 300 événements ayant eu lieu au Palais lors de l'exercice, la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) a représenté un défi considérable. Je tiens à féliciter l'ensemble des personnes appelées à travailler à la réalisation de cet événement majeur en faisant preuve d'une grande agilité et d'une mobilisation hors du commun. Le Palais et ses partenaires ont su resserrer les rangs pour ne former qu'une seule équipe soudée, prête à relever les défis dans des délais quasi irréalistes. Une telle performance a confirmé l'excellence de l'équipe du Palais qui a démontré jour après jour, avec fierté, sa rigueur, son savoir-faire et son engagement. Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je transmets à toutes et à tous nos plus sincères félicitations et remerciements.

J'aimerais aussi souligner l'apport exceptionnel de la présidente-directrice générale, Emmanuelle Legault, dont le leadership rassembleur et l'esprit stratégique ont permis à la Société de sortir des années pandémiques avec un palmarès impressionnant, tout en se positionnant comme chef de file de l'industrie du tourisme d'affaires et moteur important du renouveau du centre-ville.

## La porte ouverte sur l'avenir

En accueillant la COP15, le Palais s'est établi comme un acteur de changement à l'échelle de la planète. Il s'agit sans aucun doute d'un tournant dans son évolution et dans son désir de continuer à se dépasser et à innover. Cela a inspiré la réflexion entourant le nouveau plan stratégique du Palais prévu pour 2023-2027, tout en confortant certaines orientations.

L'expérience acquise cette année est inestimable. En s'appuyant sur notre équipe solide, dotée d'une grande expertise en innovation, les futurs clients pourront se prévaloir d'une offre encore plus attractive tout en profitant d'événements majeurs dans de nombreuses industries de pointe. Le Palais est en voie de devenir un pôle d'attraction d'expertises variées.

Un vent de changement souffle sur le Palais, plus proche que jamais de ses partenaires locaux et de la communauté. Devant son carnet de commandes rempli d'événements prestigieux pour les années à venir et sa détermination à contribuer au développement économique et social du Québec, on ne peut que se réjouir.

Je tiens finalement à remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur grande contribution et leur engagement soutenu envers le Palais. Vous croyez sincèrement en sa réussite. C'est pourquoi vous mettez votre expertise au bénéfice de la Société afin qu'elle puisse réaliser tout son potentiel.



**Josée Noiseux**

Présidente du conseil  
d'administration

Société du Palais des congrès  
de Montréal

# Message de la présidente-directrice générale

L'année 2022-2023 restera gravée dans la mémoire collective. C'est l'histoire d'une renaissance et de l'affirmation de tout un secteur qui, coûte que coûte, souhaite revenir à l'essence de sa mission: réunir les communautés scientifiques et civiles pour favoriser l'échange du savoir, faire avancer des causes sociétales à l'échelle planétaire et contribuer à l'essor économique du Québec.

Au cours des douze mois qui se sont succédé dans l'ombre d'une situation pandémique qui ne cessait de finir, l'industrie du tourisme d'affaires a repris ses droits, et le Palais des congrès de Montréal était en tête du peloton.

## Un record historique en retombées économiques

Les événements d'affaires qui se sont tenus au Palais en 2022-2023 ont généré des retombées économiques de l'ordre de 426 millions de dollars. Jamais pareil sommet n'avait encore été atteint dans l'histoire du Palais qui a ouvert ses portes en 1983.

Le bilan de cette première année postpandémique démontre une reprise des événements d'affaires indéniable, et met en lumière l'impact de la contribution de la société d'État à la vitalité économique

de la région métropolitaine. À titre de comparaison, la moyenne des retombées économiques enregistrées par le Palais au cours des cinq années qui ont précédé la pandémie s'élevait à 217 millions de dollars. À 426 millions, le résultat de 2022-2023 représente donc près du double des retombées annuelles prépandémiques.

Et ce n'est pas tout! L'année financière 2022-2023 aura été marquée par la participation à 300 événements de plus de 773 000 délégués, congressistes, exposants et visiteurs, sans oublier le nombre de plus de 183 000 nuitées réservées dans les hôtels de la métropole. Un achalandage exceptionnel si l'on tient compte de l'incertitude qui régnait encore en début d'année.

## Une équipe performante au sein d'un solide écosystème

Ces excellents résultats sont le fruit des efforts de toute une équipe qui a démontré une agilité et une résilience hors pair face à une situation ô combien changeante. Le succès qu'a connu la Société revient à notre personnel et à nos gestionnaires qui ont su déplacer des montagnes pour atteindre les objectifs des clients. Consciente de l'importance névralgique que revêtent les talents au sein de la Société, la direction générale a revu



**Jamais pareil sommet de retombées économiques n'avait encore été atteint dans l'histoire du Palais qui a ouvert ses portes en 1983**

l'organigramme de façon à placer la Direction talent et culture directement sous sa responsabilité, au cœur de ses priorités.

Tous les jours, notre équipe a été d'un soutien précieux pour les clients aux prises avec des défis qui menaient à des confirmations de dernière minute. La décision de garder l'équipe en poste pendant les années pandémiques s'est révélée un atout majeur dans la reprise des activités d'un secteur qui connaît actuellement une importante pénurie de main-d'œuvre. Grâce au soutien du ministère du Tourisme, le Palais a pu demeurer ouvert pour accueillir des événements locaux, tout en participant à l'effort de vaccination. Cet engagement gouvernemental s'est poursuivi au moment de la réouverture des industries touristiques et événementielles au début de l'année 2022. Cet appui envers notre mission et les efforts déployés pour garder nos espaces accessibles durant la pandémie ont contribué à affermir notre position lors de la reprise des événements d'affaires.

De plus, il importe de souligner l'étroite collaboration entre les équipes de Tourisme Montréal et du Palais dans l'attraction de grands événements internationaux. Celle-ci a porté ses fruits, symbolisés entre autres par l'accueil du 104<sup>e</sup> congrès du Lions Clubs International, d'AIDS 2022 – la 24<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida, et de la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15).

Nous souhaitons également souligner la contribution de nos partenaires du milieu universitaire, actifs au sein du Club des Ambassadeurs, ainsi que celle des gens d'affaires membres de notre comité stratégique multisectoriel, que nous remercions tous chaleureusement.

## **La COP15, une réussite basée sur la résilience et la créativité**

La programmation événementielle de 2022, en phase avec le virage emprunté par le Palais ces dernières années pour favoriser l'accueil d'événements entraînant de fortes retombées intellectuelles et sociales, constitue une source de grande fierté. La 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) est l'un des plus beaux exemples d'événements à la portée exceptionnelle.

Réaliser en quatre mois un événement d'une envergure planétaire a tout simplement relevé de l'exploit. Coup de chapeau à toutes celles et à tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour réussir à concrétiser un événement aussi gigantesque. Pour pouvoir accueillir les Nations Unies au Palais en décembre, nous avons dû déplacer une quinzaine d'événements. Un grand merci à tous nos clients qui ont été impactés par la situation. Leur collaboration nous a permis de répondre pleinement aux exigences liées à un tel rassemblement.

Merci également à toute l'équipe du Palais, notamment au personnel du développement des affaires et de l'expérience client, qui a non seulement su attirer les Nations Unies à Montréal, mais qui a rivalisé d'ingéniosité pour trouver des solutions face à des situations inédites. Ces nouvelles façons de faire, souvent suggérées par les employés eux-mêmes, sont désormais intégrées à l'offre du Palais qui s'en trouve améliorée. Nous sommes très fiers d'avoir pu recevoir les 10 000 participants internationaux de la COP15 avec autant de brio.

## De nouvelles valeurs inspirantes au quotidien

Nées d'un travail de réflexion mené notamment par les membres du personnel, les nouvelles valeurs du Palais sont ancrées dans la modernité et représentent au mieux notre philosophie. Créativité, respect, ouverture et savoir-faire guideront désormais l'équipe dans la réalisation d'expériences exceptionnelles à offrir à toutes les personnes qui franchissent le seuil du Palais, qu'il s'agisse de collègues, de partenaires, de clients ou de visiteurs.

Certes, les événements en personne sont de retour, mais la décision de prendre l'avion pour assister à un événement international ne se prend plus à la légère. Nous affichons notre engagement et notre volonté de créer des rassemblements qui valent le déplacement grâce à un contenu riche, des conversations de haut niveau et des occasions de réseautage exceptionnelles. Nous avons intégré le développement durable au cœur de notre mission. L'une des actions concrètes menées en ce sens est la mise sur pied d'ÉcoPalais, notre politique d'écoconditionnalité au service des organisateurs d'événements, vouée à devenir une véritable clé de voûte de l'industrie du tourisme d'affaires responsable. L'engouement se fait déjà sentir sur le long terme : selon les prévisions actuelles, les sommes potentiellement investies dans l'écosystème de développement durable montréalais grâce à cette politique s'élèveraient à plus de 500 000 \$ au cours des six prochaines années.

Cette nouvelle politique compte parmi les initiatives d'importance, aux côtés de la poursuite de différents programmes, tels que le soutien aux organismes à but non lucratif et la transformation événementielle.

## Un avenir prometteur rempli d'événements à profusion

Alors que le Palais des congrès de Montréal célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire, il continue à briller de tous les feux de sa verrière. Son rayonnement à l'international ne cesse de s'intensifier, si l'on en croit l'afflux de demandes que nous recevons quotidiennement. En 2022-2023, 298 événements ont été confirmés, ce qui constitue une hausse de quelque 148 % par rapport à l'objectif que nous nous étions fixé. Parmi ces nouvelles confirmations se trouvent 37 congrès, dont 16 congrès internationaux, 7 américains, 4 canadiens et 10 québécois.

Le monde entier se redonne rendez-vous à Montréal dans les années à venir, et nous serons prêts pour les accueillir en leur offrant des événements qui marqueront les mémoires.



**Emmanuelle Legault**

Présidente-directrice  
générale  
Société du Palais des  
congrès de Montréal



→ © Kenan Boshi | Instagram  
@k\_photographyca



# Faits saillants 2022-2023



→ Participants à la COP15,  
conférence des Nations Unies  
sur la biodiversité.  
© Eva Blue

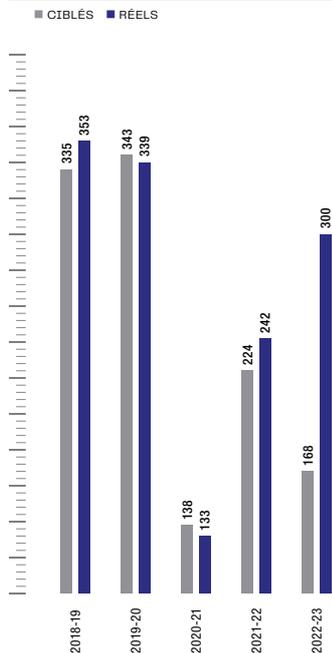
	2023	2022
<b>Activités</b>		
Événements tenus	300	242
Ententes conclues	298	396
Participants et visiteurs	773 773	862 900
Nuitées	183 472	5 321
Retombées économiques <sup>1</sup>	426 532 896 \$	16 030 485 \$
<b>Résultats des activités</b>		
Revenus autonomes	58 339 263 \$	10 854 380 \$
Frais d'événements et d'exploitation	64 455 499 \$	29 615 429 \$
Taxes municipales et scolaires	9 765 812 \$	9 989 435 \$
Frais financiers	4 456 666 \$	5 523 141 \$
Excédent de l'exercice	2 700 604 \$	938 303 \$
<b>Situation financière</b>		
Actifs financiers	160 190 259 \$	172 381 913 \$
Actifs non financiers (excluant immobilisations corporelles)	3 526 383 \$	3 735 670 \$
Immobilisations corporelles	178 395 213 \$	181 217 434 \$
Dette à long terme	139 618 125 \$	157 657 312 \$
Remboursement de la dette à long terme	18 161 686 \$	17 179 257 \$
Excédent cumulé	73 620 436 \$	70 919 832 \$
<b>Subvention du gouvernement</b>		
Dépenses nettes d'exploitation	0 \$	0 \$
Fonctionnement (taxes municipales, scolaires et autres)	22 704 699 \$	30 014 398 \$
Immobilisations corporelles	7 893 837 \$	7 846 200 \$
Terrains	2 519 284 \$	7 584 542 \$
Autres subventions	0 \$	0 \$
Subvention totale	33 117 820 \$	45 445 140 \$
<b>Revenus autonomes par catégorie</b>		
Congrès	38 786 781 \$	651 175 \$
Conférences, réunions et galas (CRG)	5 152 467 \$	4 285 421 \$
Expositions	10 139 204 \$	2 463 499 \$
Stationnement	1 833 541 \$	863 876 \$
Autres	1 856 343 \$	2 438 270 \$
Intérêts	570 927 \$	152 139 \$
Revenus autonomes totaux	58 339 263 \$	10 854 380 \$

<sup>1</sup> Estimation des recettes émanant des touristes d'affaires venus du Québec et de l'extérieur de la province.

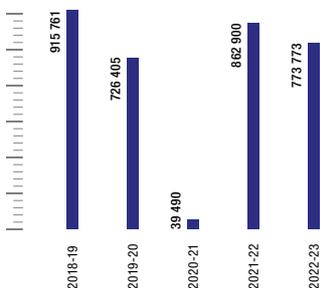
### Événements tenus au cours de l'année financière 2022-2023

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	14	34 063	95 004	245 835 191 \$
Congrès américains	7	25 974	42 692	79 942 973 \$
Congrès canadiens	5	7 577	16 407	18 718 683 \$
Congrès québécois	8	46 335	24 329	49 065 241 \$
Expositions commerciales	22	57 787	—	15 860 630 \$
Expositions publiques	22	447 660	—	17 110 178 \$
Réunions diverses	145	49 751	5 040	—
Événements spéciaux	55	89 542	—	—
Réceptions	22	15 084	—	—
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>773 773</b>	<b>183 472</b>	<b>426 532 896 \$</b>

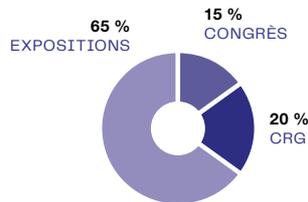
TOTAL DES ÉVÉNEMENTS DE 2018-2019 À 2022-2023



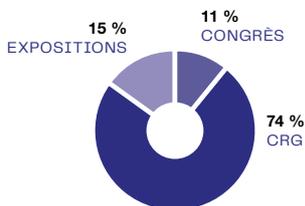
TOTAL DU NOMBRE DE PARTICIPANTS DE 2018-2019 À 2022-2023



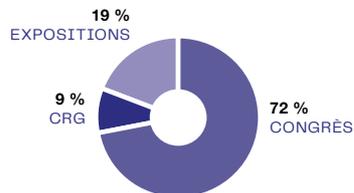
RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS PAR MARCHÉ EN 2022-2023



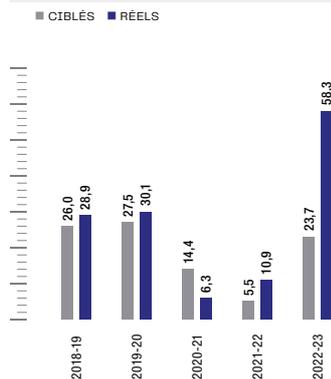
RÉPARTITION DES ÉVÉNEMENTS PAR MARCHÉ EN 2022-2023



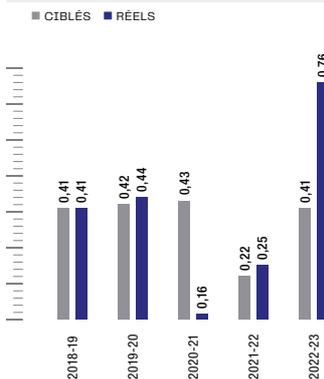
RÉPARTITION DES REVENUS ÉVÉNEMENTIELS PAR MARCHÉ EN 2022-2023



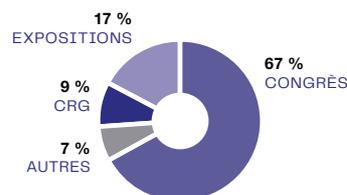
**TOTAL DES REVENUS AUTONOMES (EN M\$) DE 2018-2019 À 2022-2023**



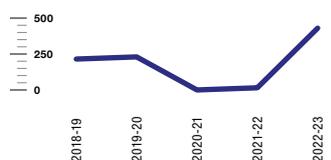
**TOTAL DES REVENUS AUTONOMES AU PI<sup>2</sup> DE 2018-2019 À 2022-2023**



**RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR MARCHÉ EN 2022-2023**



**RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (EN M\$) DE 2018-2019 À 2022-2023**



**NOMBRE TOTAL DE NUITÉES (EN MILLIERS) DE 2018-2019 À 2022-2023**



**Ententes conclues au cours de l'année financière 2022-2023**

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	16	32 703	91 568	242 875 826 \$
Congrès américains	7	13 000	29 250	60 136 224 \$
Congrès canadiens	4	5 608	13 459	20 253 542 \$
Congrès québécois	10	84 350	44 285	84 371 383 \$
Expositions commerciales	20	67 437	—	19 683 442 \$
Expositions publiques	25	367 706	—	—
Réunions diverses	145	52 044	1 286	—
Événements spéciaux	46	39 904	—	—
Réceptions	25	19 490	—	—
<b>Total</b>	<b>298</b>	<b>682 242</b>	<b>179 848</b>	<b>427 320 417 \$</b>



# Revue de l'année



→ La 15<sup>e</sup> conférence des Nations Unies  
sur la biodiversité (COP15).  
© Eric Gagnon @tobrook







## → Le grand retour des foules au Palais

On pourrait la qualifier de fulgurante. Cette reprise des activités tant attendue s'est imposée dès le printemps avec le retour de grands événements internationaux.

L'exercice 2022-2023 constitue la première année complète d'un retour à la normale depuis le début de la pandémie en mars 2020. Alors que les mesures sanitaires s'estompent, la joie des retrouvailles s'exprime dorénavant haut et fort dans les espaces du Palais.

La vie reprend enfin son cours... en passant à la vitesse supérieure.



1 → Otakuthon 2022. © Dan Pham

2 → Journées dentaires internationales du Québec 2022. © JDIO

3 → Impulsion – Sommet international des transports électriques et intelligents (TEI) initié par Propulsion Québec.



## Expositions publiques d'envergure

### → **Comiccon de Montréal 2022**

Exposition grand public

Juillet 2022

62 000 visiteurs\*

### → **Salon du livre de Montréal**

Exposition grand public

Novembre 2022

75 000 visiteurs\*

### → **Salon international de l'Auto de Montréal 2023**

Exposition grand public

Janvier 2023

148 500 visiteurs

### → **Salon du bateau de Montréal – Alliance de l'industrie nautique du Québec**

Exposition grand public

Février 2023

10 800 visiteurs

### → **Salon de la moto de Montréal**

Exposition grand public

Février 2023

31 600 visiteurs

### → **Salon du VR de Montréal – Association des commerçants de véhicules récréatifs du Québec**

Exposition grand public

Mars 2023

32 300 visiteurs

### → **Salon national de l'habitation**

Exposition grand public

Mars 2023

27 200 visiteurs

\* Chiffre officiel du promoteur

→ Salon international de l'Auto de Montréal 2023.

© SIAM

## Congrès d'envergure

- **Congrès mondial 2022 de la Fédération mondiale de l'hémophilie**  
Congrès international  
Mai 2022  
1 215 délégués
- **104<sup>e</sup> congrès du Lions Clubs International**  
Congrès international  
Juin 2022  
5 900 délégués
- **AIDS 2022 – la 24<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida**  
Congrès international hybride  
Juillet 2022  
7 000 délégués
- **Forum international de la cybersécurité**  
Congrès international  
Novembre 2022  
3 500 visiteurs
- **15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15)**  
Congrès international  
Décembre 2022  
10 000 visiteurs
- **Impulsion – Sommet international des transports électriques et intelligents (TEI) initié par Propulsion Québec**  
Congrès international  
Mars 2023  
1 300 participants



### → Les confirmations tardives, la nouvelle réalité

L'équipe du Palais était prête à faire face à une reprise en accéléré. Son plus grand défi aura été d'assurer la tenue des événements dans le respect de très courts échéanciers. En effet, les clients aux prises avec leurs propres défis de relance attendaient à la dernière minute pour confirmer leurs besoins.

Prévu en 2020, mais reporté à cause de la pandémie, le Congrès mondial de la Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH) était le premier rassemblement international à revenir au Palais. Confirmé à peine 10 semaines avant sa tenue, ce congrès est le premier grand événement hybride de la communauté internationale des troubles de la coagulation. Plus de 1 200 délégués de 120 pays ont participé en personne au Palais alors que certaines séances ont été diffusées sur une plateforme virtuelle.

Au cours de l'année, les événements d'envergure se sont enchaînés à un rythme effréné. Dotée d'un formidable esprit de corps, l'équipe du Palais a produit des événements mémorables pour chacun de ses clients, maintenant une collaboration fluide et agile avec ses partenaires et ses fournisseurs.

→ Congrès mondial 2022 de la Fédération mondiale de l'hémophilie.





- 1 → La COP15 s'affiche devant la verrière.  
© UN Biodiversity
- 2 → Un participant fait une pause entre deux séances.  
© UN Biodiversity
- 3 → Un jeune participant à la COP15.  
© Eva Blue

## → La COP15, moment fort de l'année



Accueillie au Palais des congrès de Montréal du 1<sup>er</sup> au 19 décembre 2022, la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) a représenté un événement majeur pour le Palais des congrès et pour Montréal, mais aussi pour le monde entier.



Plus de 10 000 participants, dignitaires et spécialistes issus de 196 gouvernements se sont réunis dans le but d'adopter le nouveau cadre mondial pour la protection de la biodiversité.

Cet événement a entraîné dans son sillage de nombreux engagements sans précédent sur les plans municipal, provincial, national et international.

Les pays participants ont notamment annoncé des engagements en matière de biodiversité évalués à 6,2 milliards de dollars canadiens. En plus des retombées sociales annoncées lors de la Conférence, l'entente conclue pendant la COP15 constitue un legs permanent pour Montréal. Du point de vue des retombées économiques, l'événement a généré à lui seul 151 millions de dollars pour le Québec.

→ Ouverture de la COP15 – 7 décembre 2022.  
© UN Biodiversity

## → La COP15 en quelques chiffres

- **2 ans** de travail en temps normal, condensés en **4 mois** de planification
- **11 260 badges** émis pour **196 pays**
- Près de **1 800 personnes** nécessaires à la réalisation (Palais, partenaires, fournisseurs et sous-traitants)
- Près de **25 jours** d'activités (incluant le montage et le démontage)
- Plus de **30 M\$** de revenus pour le Palais et ses partenaires
- Plus de **400 journalistes** sur place, provenant des **4 coins** de la planète
- Plus de **123 000 articles** répertoriés internationalement
- **8 demandes médias** acheminées au Palais en lien avec la COP15
- Un taux de satisfaction du client de **96,13 %**



## Des clients qui ne tarissent pas d'éloges



« Je coordonne de grands événements dans le monde entier depuis 25 ans. Je considère mon expérience avec l'équipe du Palais comme la meilleure de toutes. Le Palais et ses fournisseurs (TKNL, Capital Traiteur, GES) ont dépassé le cadre de leur travail en devenant tous des partenaires voués au succès de l'événement. Nous formions une seule équipe et coopérons sur toutes les questions, quelle que soit leur portée. Chacun a partagé ses expériences et, collectivement, nous avons produit un événement impeccable. Une expérience exceptionnelle et impressionnante à tous les niveaux, j'étais chaque jour plus impressionné que la veille. Je suis très reconnaissant à tous les membres du Palais et à ses fournisseurs. »

### Nader Ibrahim

Services de conférence du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique du Programme des Nations Unies pour l'environnement

« Les installations et le personnel du Palais des congrès ont offert un environnement accueillant aux participants de la COP15, lequel était doté d'une gamme complète de services et de technologies qui ont assuré une expérience de conférence totalement immersive, sûre, inclusive et verte dans la belle ville de Montréal. Qu'il s'agisse de services d'accueil jour et nuit, de coordination poussée avec des partenaires, dont Services publics et Approvisionnement Canada, de mise en place de productions techniques et audiovisuelles de pointe ou d'un niveau de sécurité élevé, le Palais des congrès a fait preuve de souplesse et de réactivité, et a été un partenaire exceptionnel. Grâce à ces efforts, le monde dispose maintenant d'un nouveau Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, plus solide et historique, afin de protéger la nature pour les générations futures, et le Canada a de nouveau fait sa marque en tant qu'hôte de classe mondiale. »

**L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député**  
Ministre de l'Environnement  
et du Changement climatique  
Gouvernement du Canada

1 → Place Québec à la COP15.  
© UN Biodiversity

2 → Fermeture de la COP15 le 19 décembre.  
© Julian Haber



## Un événement qui requiert une grande agilité

Services alimentaires et services d'accueil 24/7, coordination de nombreux effectifs, productions techniques et audiovisuelles complexes, haute sécurité: avec quatre mois d'organisation à sa disposition, comparativement à deux ans normalement, l'équipe du Palais a réalisé un véritable tour de force pour contribuer au succès de cet événement.

La COP15 est un rassemblement d'une extrême complexité, qui répond à sa propre logique, d'où la nécessité d'établir une infrastructure assez souple pour s'adapter aux besoins évoluant au rythme des négociations. Pour y arriver, l'équipe du Palais a fait preuve d'une agilité encore inédite. Une quarantaine d'employés se sont proposés pour combler le manque de main-d'œuvre aux postes d'accueil, d'inscription de tests covid et autres, habituellement occupés par des bénévoles.

→ Les équipes du Palais des congrès de Montréal, de TKNL, de GES et du Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique – 19 décembre 2022.  
© Pietro Campagnaro

La tenue d'un événement d'une telle ampleur a été l'occasion pour le Palais et ses partenaires de mettre au point des solutions innovantes dans une perspective d'amélioration continue. À noter parmi eux :

- **TKNL, Créateurs d'expériences**, fournisseur officiel en audiovisuel et en interprétation simultanée;
- **Capital Traiteur**, fournisseur exclusif, qui a proposé des services alimentaires en ligne par l'entremise d'une solution de commerce électronique;
- **GES**, fournisseur officiel en décoration, qui a notamment travaillé à l'installation des kiosques des gouvernements chinois et canadien ainsi qu'à celle de l'œuvre Econario du National History Museum de Londres;
- **GDI**, fournisseur de manutention, d'aménagement et de services électriques, qui a effectué le montage en un temps record;
- les membres du **Lab événementiel** du Palais des congrès de Montréal;
- **Bee Clean**, fournisseur de services d'entretien ménager;
- les **Commissionnaires du Québec**.



## **One world. One chance.**

La collaboration entre  
OASIS immersion et  
National Geographic



Pendant la durée de la COP15, les participants ont été invités à visiter l'exposition immersive **One world. One chance.** Créé par OASIS immersion à partir du catalogue d'images de National Geographic Society, ce voyage immersif autour du monde célèbre la riche biodiversité de la planète tout en insistant sur l'urgence de la protéger.

Le public plongé dans des environnements de tous les continents et climats a vécu une expérience en cinq temps, exprimant une idée simple: nous ne sommes qu'un. Un peuple, un monde, une chance de le protéger.

→ Exposition immersive  
*One world. One chance.*  
© Eva Blue

## → Le rayonnement de tout un écosystème

Si Montréal demeure la destination préférée des associations internationales dans les Amériques en 2022, c'est grâce à l'engagement de toute une communauté vouée à son développement.

Milieu universitaire, chercheurs, gens d'affaires, membres de l'industrie touristique, dont Tourisme Montréal et le Palais des congrès de Montréal, l'écosystème au grand complet s'est mobilisé cette année plus que jamais.



→ Cocktail de reconnaissance du Club des Ambassadeurs – mars 2023.  
© Palais des congrès de Montréal



## Montréal encore et toujours première

Pour une sixième année consécutive, Montréal se place en tête des villes pour l'accueil d'événements associatifs internationaux dans les Amériques en 2021\*, selon le rapport de l'association internationale des conférences et congrès (ICCA) publié en mai 2022. De plus, la métropole arrive en première place pour l'estimation du nombre de participants dans les Amériques, une première!

Par ailleurs, dans la 63<sup>e</sup> édition de l'*International Meetings Statistics Report*, le rapport officiel de l'Union des associations internationales (UIA) paru en juin 2022, Montréal se classe dans le palmarès

des 10 villes ayant accueilli le plus d'événements internationaux au monde, avec 65 événements à son actif en 2021. Montréal est ainsi la seule ville nord-américaine à s'installer dans ce peloton de tête.

\* En raison de la pandémie de COVID-19, il n'y a pas eu de classement ICCA pour l'année 2020. Exceptionnellement, pour le classement de 2021, l'ICCA a pris en compte toutes les réunions – en présentiel, hybrides et virtuelles.

→ Illumination de l'Anneau et  
60<sup>e</sup> anniversaire de la Place Ville Marie.  
© @jfsavaria – Tourisme Montréal



## Le Gala du Palais: Une nouvelle formule pour son grand retour en personne

Après avoir eu lieu en mode virtuel en 2021, le Gala du Palais est revenu avec une nouvelle formule festive pour rendre hommage à neuf nouveaux Ambassadeurs, qui ont permis la confirmation de sept congrès et événements internationaux au Palais jusqu'en 2027.

Ces neuf professionnels rejoignent ainsi officiellement le Club des Ambassadeurs, fort de plus de 300 sommités du monde scientifique, universitaire et de la recherche qui, main dans la main avec l'équipe du Palais, permettent chaque année à la métropole de rayonner et d'obtenir d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec.

Cette grande réception, qui a eu lieu en mai 2022, a mis en lumière l'excellence et la créativité québécoises, à commencer par la fine fleur de la gastronomie montréalaise. À l'occasion de ce gala placé sous le signe des arts de la scène et des arts de la table, le traiteur exclusif du Palais, Capital Traiteur, ainsi que les chefs de huit hôtels prestigieux de la métropole ont collaboré dans la réalisation de plats gastronomiques pour le plus grand plaisir des convives.

- 1 → Le Gala du Palais 2022.  
© PietroCampagnaro
- 2 → Prestation de Kim Richardson au Gala du Palais.  
© PietroCampagnaro
- 3 → Une brigade en pleine action pendant la Symphonie gastronomique.  
© PietroCampagnaro
- 4 → Réception du Gala dans une salle d'OASIS immersion.  
© PietroCampagnaro





## → Les Ambassadeurs intronisés en 2022:

- **P<sup>r</sup> Charles Audet**  
25<sup>e</sup> Symposium international sur la programmation mathématique
- **M. Alain Bourque**  
Adaptation Futures 2023
- **P<sup>r</sup> Neil Burford**  
**P<sup>re</sup> Francesca M. Kerton**  
**P<sup>r</sup> Bruce Lennox**  
IUPAC 2027 – 51st World Chemistry Congress and 54th General Assembly
- **M. Benoît Pelletier**  
IEEE Future Networks World Forum
- **P<sup>r</sup> Howard D. Rundle**  
3rd Joint Congress on Evolutionary Biology
- **D<sup>r</sup> Jean-Pierre Routy**  
24th International AIDS Conference
- **D<sup>r</sup> Marc Steben**  
STI & HIV 2025 World Congress

→ Portraits des ambassadeurs intronisés lors du Gala du Palais 2022.



## Une nouvelle présidente à la tête du Club des Ambassadeurs

Après six années d'engagement à titre de président du Club des Ambassadeurs, P<sup>r</sup> Hany Moustapha a officiellement passé le flambeau de la présidence à la P<sup>re</sup> Catherine Morency à l'occasion d'un événement qui s'est tenu le 29 mars 2023. Le Palais remercie P<sup>r</sup> Hany Moustapha pour son dévouement et se réjouit de pouvoir encore compter sur son soutien à titre de président du comité stratégique multisectoriel, une preuve réitérée de son engagement envers la mission de l'organisation.

Catherine Morency, professeure à Polytechnique Montréal, titulaire de la Chaire Mobilité et de la Chaire de recherche du Canada sur la mobilité des personnes, est une figure éminente du domaine de la mobilité urbaine et des transports. Ambassadrice depuis 2020 et vice-présidente du Club des Ambassadeurs depuis 2022, P<sup>re</sup> Catherine Morency a contribué à l'obtention de WCTR Montréal 2023 – World Conference on Transport Research.



1 → P<sup>r</sup> Hany Moustapha et Emmanuelle Legault  
– le 29 mars 2023.  
© Palais des congrès de Montréal

2 → Catherine Morency, nouvelle présidente  
du Club des Ambassadeurs.  
© Palais des congrès de Montréal



## Alliances stratégiques et partenariats, des leviers essentiels

Telle une toile qui se tisse au fil du temps, les liens que noue l'équipe du Palais avec les forces vives de la communauté sont d'une importance capitale, non seulement sur le plan de la notoriété, mais aussi sur le plan commercial. Ensemble, elles forment un écosystème voué au développement du tourisme d'affaires dans la métropole.

---

### ALLIANCES STRATÉGIQUES DU PALAIS EN 2022-2023

- Acfas
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- Fonds de recherche du Québec (FRQ)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST)
- Institut du Nouveau Monde (INM)
- Parc olympique
- Quartier de l'innovation en santé (QIS)

Et en collaboration avec Tourisme Montréal:

- Geneva International Association Forum (GIAF)
- Brussels International Association Forum (BIAF)
- Washington International Association Forum (WIAF)

---

### PARTENAIRES DE L'ÉCOSYSTÈME DU PALAIS EN 2022-2023

- Tourisme Montréal
- Ville de Montréal – Service du développement économique (SDE)
- Montréal International
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Les sept universités montréalaises

### Collaboration fructueuse entre le Palais et les FRQ

Charles Audet, professeur titulaire au Département de mathématiques et de génie industriel de Polytechnique Montréal, a remporté une bourse de 10 000 \$ pour l'organisation du 25<sup>e</sup> Symposium international sur la programmation mathématique (ISMP 2024), octroyée dans le cadre du concours de soutien à l'organisation de congrès internationaux du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal et des Fonds de recherche du Québec (FRQ). ISMP 2024 est un événement prestigieux qui devrait attirer dans la métropole pas moins de 2 000 spécialistes de l'optimisation mathématique.

Le nom du lauréat a été dévoilé à l'occasion de la huitième édition du forum d'échange FRQ/Palais des congrès de Montréal, ayant pour thème « *GRANDEUR (et misère ?) de la recherche fondamentale* » qui a eu lieu le 24 novembre 2022. Cet événement a réuni une centaine de personnes venues entendre des panélistes d'envergure et souligner l'importance de la recherche fondamentale pour l'avancement de nos sociétés.

## Le Comité stratégique multisectoriel, un apport unique

Autour de la table du Comité stratégique multisectoriel (CSM) se retrouvent les chefs de file des principaux secteurs économiques de la métropole, principalement des dirigeants de haut niveau qui représentent les grappes industrielles et les centres de recherche. Le rôle des membres du prestigieux CSM est d'aider l'équipe du Palais à identifier des champions et à porter à son attention des événements pertinents. Ainsi, ils contribuent à établir des liens avec des chercheurs, des scientifiques et des gestionnaires du monde des affaires susceptibles de participer activement à la confirmation de grands rassemblements internationaux à Montréal, en mettant leurs réseaux respectifs à contribution.

Le travail des membres du CSM génère plus d'une douzaine d'événements au Palais annuellement. En 2022-2023, le CSM s'est rencontré à quatre reprises, dont lors d'un atelier de travail concernant l'élaboration du nouveau plan stratégique du Palais.

### COMPOSITION DU CSM EN 2022-2023

#### Président

- P<sup>r</sup> Hany Moustapha, directeur du Réseau SDG (Smart-Digital-Green) Innovation™, titulaire de la Chaire de recherche Siemens sur l'intégration des technologies de l'industrie 5.0 et de la Chaire de recherche Pratt & Whitney Canada sur l'intégration et l'optimisation des systèmes de propulsion à l'École de technologie supérieure de Montréal

#### Membres

- D<sup>re</sup> Janice L. Bailey, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- M<sup>me</sup> Farah Bendahmane, directrice principale – Développement et partenariats stratégiques de Montréal InVivo
- M. Sofiane Benyouci, associé et vice-président, Consultation d'Innovitech
- M. Frank Béraud, président-directeur général de Montréal InVivo
- M<sup>me</sup> Léa Berlinguet, Mandats stratégiques d'Hydro-Québec
- P<sup>re</sup> Nadia Bhuiyan, vice-rectrice, partenariats et apprentissage expérientiel, et professeure en génie aérospatial de l'Université Concordia
- M. Marco Blouin, directeur général de la science et des partenariats, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- D<sup>r</sup> Fabrice Brunet, président-directeur général du Quartier de l'innovation en santé – Montréal (QIS)
- M. Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM
- M. Pierre Coutu, président d'Airport Management Professionals
- M. Jacques Deforges, directeur général de Finance Montréal
- D<sup>re</sup> Carole Jabet, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé

- M. Fassi Kafyeke, conseiller principal recherche, innovation et collaboration de Bombardier
- P<sup>r</sup> Fabrice Labeau, premier vice-principal exécutif adjoint intérimaire (études et vie étudiante) de l'Université McGill
- M<sup>me</sup> Geneviève Latour, vice-présidente, affaires publiques, marketing, événements et partenariats internationaux de Propulsion Québec
- M<sup>me</sup> Mélanie Lussier, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- M<sup>me</sup> Christine Maestracci, présidente-directrice générale du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- M<sup>me</sup> Irène Marcheterre, directrice des communications, de l'accès à l'information et du développement des partenariats du CHUM
- M. Pascal Monette, président-directeur général de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ)
- D<sup>re</sup> Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture
- D<sup>r</sup> Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec
- M. François Racine, président d'Alu Québec
- M. Jacques Robert, directeur du Département d'affaires internationales et directeur de l'innovation et du développement pédagogique de HEC Montréal
- P<sup>re</sup> Annie Ross, directrice adjointe à la recherche et professeure titulaire de Polytechnique Montréal
- M. Mathieu St-Arnaud Lavoie, directeur général de mmode, la Grappe métropolitaine de la mode
- M. Luc Vinet, directeur général d'IVADO
- M<sup>me</sup> Nathalie Viens, partenaire opérationnelle de la division infrastructure de la Caisse de dépôt et placement du Québec

## Renouvellement de l'entente avec l'IRSST

Le Palais et l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) ont annoncé le renouvellement de leur entente de partenariat pour les trois prochaines années. Cet accord a pour objectif d'encadrer et de coordonner les actions et les ressources des deux partenaires, afin de contribuer au rayonnement de la recherche en santé et en sécurité du travail par l'accueil de rencontres de grande envergure à Montréal.

Cette entente prend différentes formes, dont le partage d'informations et le ciblage de congrès porteurs pour la métropole. De plus, l'IRSST ré-compensera, durant la période couverte par ce renouvellement, les chercheuses et chercheurs qui auront contribué à attirer des congrès internationaux à Montréal et au Palais par la remise du Prix IRSST – Club des Ambassadeurs.

Ce renouvellement d'entente traduit la volonté du Palais et de l'IRSST de travailler main dans la main au rayonnement du secteur de la santé et de la sécurité du travail par le biais de rencontres scientifiques internationales.



- Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale du Palais des congrès de Montréal (à gauche) et Lyne Sauvageau, présidente-directrice générale de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail.



## Des résultats exceptionnels pour l'avenir

L'appétit pour les événements en personne est palpable dans le monde entier, et le Palais a su tirer son épingle du jeu en 2022-2023. L'équipe de développement des affaires et des alliances stratégiques a connu d'excellents résultats en matière d'ententes conclues pour les années à venir.

Avec 298 événements confirmés au cours de l'année, le Palais enregistre une hausse de 148 % par rapport à l'objectif fixé. Les retombées économiques générées par ces ententes conclues atteignent un sommet estimé à 427,3 millions de dollars.

En 2022-2023 ont été confirmés pour les années à venir :

- 37 congrès, dont 16 congrès internationaux, 7 congrès américains, 4 congrès canadiens et 10 congrès québécois
- 20 expositions commerciales
- 25 expositions publiques
- 216 réunions diverses, événements spéciaux et réceptions

---

### ÉVÉNEMENTS MAJEURS CONFIRMÉS

Parmi les événements majeurs confirmés, on note :

- **15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15)**  
10 000 délégués  
151,5 millions de dollars en retombées économiques
- **Otakuthon 2023 et 2024**  
30 000 délégués  
27,6 millions de dollars en retombées économiques par édition

- **34th International Joint Conferences on Artificial Intelligence – IJCAI 2025**  
3 000 délégués  
11,8 millions de dollars en retombées économiques
- **55<sup>es</sup> Journées dentaires internationales du Québec 2025**  
12 000 délégués  
18,4 millions de dollars en retombées économiques
- **16th International Congress of Parasitology (ICOPA 2026)**  
2 000 délégués  
9,6 millions de dollars en retombées économiques
- **2026 IEEE PES General Meeting**  
3 500 délégués  
16,5 millions de dollars en retombées économiques
- **2026 Scientific Sessions of The Society for Cardiovascular Angiography and Interventions**  
2 000 délégués  
12,1 millions de dollars en retombées économiques
- **SETAC North America 47th Annual Meeting**  
2 200 délégués  
12,1 millions de dollars en retombées économiques
- **CUPE 2027 National Convention**  
2 500 délégués  
10,5 millions de dollars en retombées économiques



## Donner le goût du Québec aux voyageurs d'affaires

Le Palais des congrès proposera au cours des prochains mois trois nouveaux espaces de réseautage qui mettent à l'honneur des expériences phares recherchées par les touristes venus au Québec. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration avec l'Alliance de l'industrie touristique du Québec dans le cadre de son mandat confié par le ministère du Tourisme du Québec pour la promotion de la destination sous la marque Bonjour Québec.

En quête de lieux informels pour se détendre, échanger et réseauter, les participants aux événements apprécient pouvoir se retrouver dans des espaces aménagés, tels que l'espace chalet, cette première zone plongeant le visiteur dans une atmosphère boisée depuis 2019.

Depuis mars 2023, les congressistes peuvent vivre l'expérience immersive de la station de ski en prenant une pause dans une télécabine, un télésiège ou autour du feu. D'autres installations expérientielles évoquant le fleuve Saint-Laurent et les aventures en nature seront dévoilées plus tard dans l'année. Une façon originale pour le Palais de contribuer à la promotion de la destination québécoise!

→ Zone thématique  
« La Station ».



## Redonner vie à la galerie commerciale

Plusieurs animations ont été organisées au cours de l'année, telles que des cours de yoga gratuits les mercredis, de la mi-juin à la mi-septembre. Deux événements 4 à 6 mettant en vedette un DJ ont été orchestrés en juillet et en août. À cette occasion, les participants ont eu accès à un bar au cœur de l'installation *Nature légère* de Claude Cormier.

→ Murale *Panaché montréalais* de l'artiste Delphine Meier, passage Saint-François-Xavier du Palais des congrès de Montréal.  
© Massivart



### Un prix prestigieux pour la murale *Panaché montréalais*

Installée à la mi-juin dans le passage Saint-François-Xavier du Palais, la murale colorée et éclectique de l'artiste Delphine Meier accompagne chaque jour les milliers de visiteurs qui empruntent ce corridor. Inspirée des jeux *Cherche et trouve*, cette murale immersive transporte les visiteurs dans un univers peuplé de personnages typiquement montréalais.

Avec cette murale, le Palais mise sur le développement d'une galerie commerciale axée sur sa « montréalité » en plein cœur du centre-ville.

Delphine Meier a reçu un prix dans la catégorie « illustration » des Applied Arts Awards pour cette murale.



## Une œuvre primée fait son entrée à la galerie commerciale

En février, l'installation interactive *Spectrum*, signée par le studio montréalais Mirari, a fait son entrée au Palais. Lauréate de plusieurs prix en design, cette œuvre étonnante transpose la voix en signaux lumineux et donne corps aux sons. Coproduite par le Partenariat du Quartier des spectacles à Montréal et Quays Culture à Manchester, *Spectrum* résidera au Palais jusqu'en 2024.

L'accueil de cette œuvre dans nos espaces témoigne de l'étroite alliance entre le Quartier des spectacles international, le Partenariat du Quartier des spectacles et le Palais, qui joignent leurs forces pour faire resplendir Montréal.

→ *Spectrum*, installation interactive signée par le studio montréalais Mirari.



## Nouvelle vie à la collection d'œuvres d'art du Palais

En vue de son 40<sup>e</sup> anniversaire célébré à partir de la fin mai 2023, l'équipe du Palais a dressé l'inventaire des œuvres d'art exposées en ses murs à ce jour. Certaines œuvres telles qu'*Aurore boréale* de Louise Panneton, *Sculpture Horloge* d'Olga Zeldakova et *Sans titre*, une imposante œuvre en chêne d'Armand Vaillancourt, ont été restaurées et seront réinstallées dans les espaces du Palais en 2023-2024.

- 1 → Armand Vaillancourt en train de restaurer son œuvre *Sans titre*.
- 2 → *Sculpture Horloge* d'Olga Zeldakova.
- 3 → L'œuvre *La dernière fête* de Mehryl Levisse.



## Participation au festival Art souterrain

Dans le cadre de la 15<sup>e</sup> édition du festival Art souterrain, le Palais a accueilli l'œuvre *La dernière fête* de Mehryl Levisse. Le public a pu l'admirer dans le couloir souterrain qui relie le Palais au Centre de commerce mondial de Montréal et à l'Édifice Jacques-Parizeau.





## La verrière a 20 ans!

Emblème du paysage architectural montréalais reconnu dans le monde entier, la célèbre verrière multicolore du Palais a fêté ses 20 ans cette année. Pour souligner cet anniversaire, le Palais a lancé un concours de photos ouvert au grand public du 19 août au 30 septembre 2022. Le Palais souhaite remercier tous les participants pour leur créativité et leur intérêt envers le patrimoine bâti de notre ville.

Les lauréats du concours sont:

- **M<sup>me</sup> Silvia Oliva-Ayala**, récipiendaire du Prix du public
- **M. Kenan Boshi** qui s'est vu décerner le Prix du Palais à l'unanimité.

Rappelons que la verrière a été conçue lors de l'agrandissement du Palais en 2002. Sa réalisation, confiée à Hal Ingberg, a été supervisée par trois firmes d'architectes:

- Tétrault Parent Languedoc et Associés
- Saia Barbese Topouzanov, architectes
- Ædifica



1 → Prix du public, photo de Silvia Oliva-Ayala.  
© Silvia Oliva-Ayala

2 → Prix du Palais, photo de Kenan Boshi.  
© Kenan Boshi | Instagram @k\_photographyca



## → Une invitation à défier les conventions

Sur l'ensemble des marchés, la créativité et l'innovation ont été mises en valeur dans les campagnes publicitaires en 2022-2023. Ces campagnes ont été déployées en versions numériques et dans la presse imprimée traditionnelle. À l'image du Palais, le concept très coloré mettait au premier plan une personne qui affichait clairement sa détermination à faire les choses autrement.

## → Une présence affirmée dans les réseaux sociaux

 22 429  
abonnés

 9 199  
abonnés

 3 339  
abonnés

 4 164  
abonnés

## → Cap sur l'innovation

Au cours des dernières années, la Société du Palais des congrès de Montréal a cherché à favoriser et à valoriser l'innovation sous toutes ses formes, tant celle qui transforme les secteurs d'activité que celle qui améliore les processus et les façons de faire.

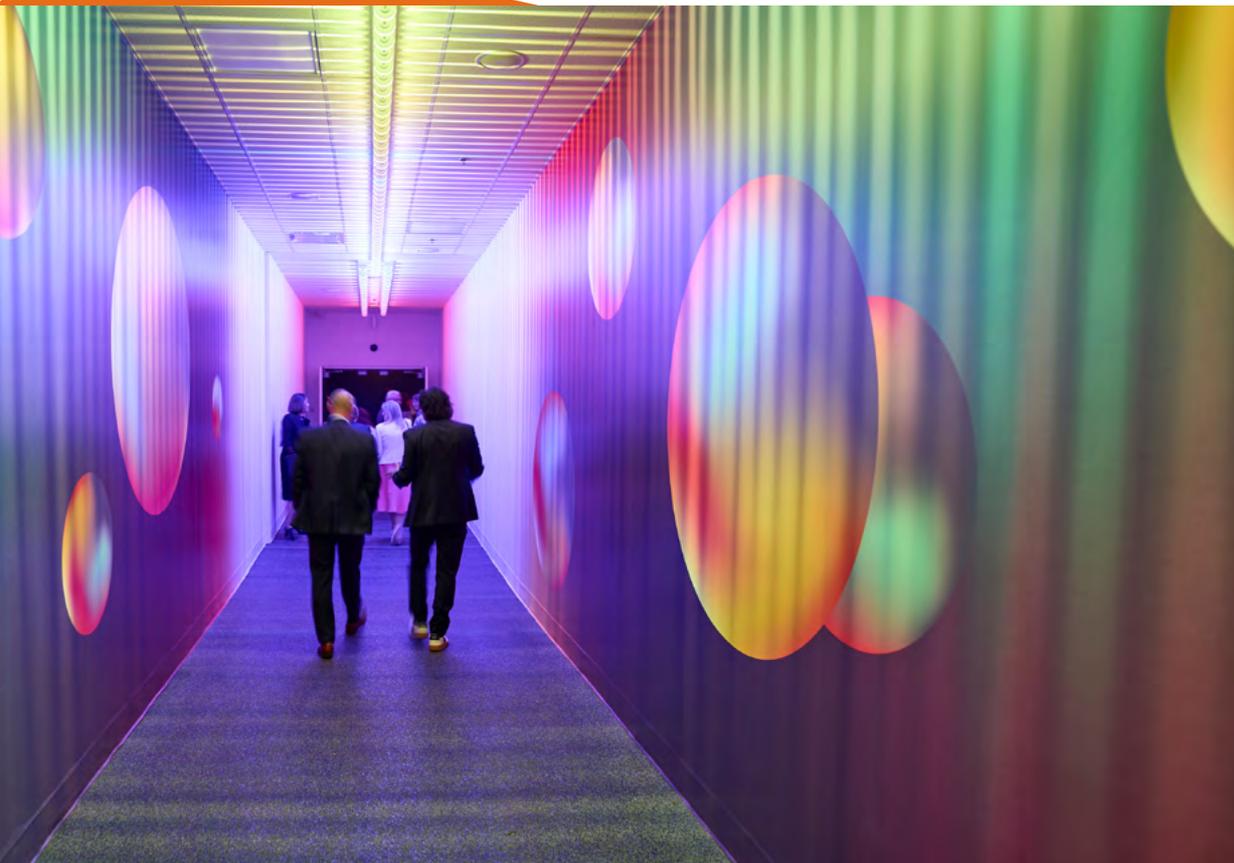
La création du Lab événementiel, le rôle de grand partenaire auprès du MT Lab, la participation à l'écosystème d'innovation montréalais et québécois, la formation de plusieurs spécialistes de la méthodologie Lean Six Sigma ainsi que l'amélioration des pratiques en gestion de projets comptent parmi les initiatives réalisées par le Palais.

Cette année, la Société s'est dotée d'une stratégie d'innovation, étroitement alignée sur ses objectifs stratégiques et ses besoins d'affaires au quotidien.

1 → Couloir de décompression d'OASIS immersion pendant le Gala du Palais.

2 → ColLABorathon – mai 2022.





### → Qu'est-ce que l'innovation ?

Lors d'un atelier de formation sur l'innovation, le groupe de cadres a travaillé à définir une vision pour le Palais. Celle-ci se trouve au cœur de la nouvelle stratégie. Au Palais, on entend par innovation :

*Une démarche de cocréation qui répond à un besoin (une problématique) par la mise en œuvre de nouvelles idées ou d'améliorations permettant à l'organisation de progresser (ou de se transformer) en créant de la valeur ajoutée pour ses clients internes et externes.*



## Lancement de la stratégie d'innovation

En novembre 2022, l'équipe du Palais des congrès a entamé sa réflexion sur une nouvelle stratégie d'innovation qui fournit un cadre et une direction aux différentes initiatives, ainsi qu'un plan pour sa mise en œuvre. Visant à établir des principes et des processus pour aider la Société à faire des arbitrages et des choix en fonction des ressources disponibles, elle permet de prioriser et de planifier adéquatement les avenues d'innovation qui seront choisies.

Cette stratégie mènera à un changement de culture organisationnelle qui intégrera l'innovation de manière formelle, pour qu'elle soit palpable et mesurable dans ses activités et dans ses opérations quotidiennes, mais aussi dans les futurs plans stratégiques et tactiques.

→ ColLABorathon – mai 2022.

## Création de la Cellule NOVA+

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie d'innovation, la Cellule NOVA+ composée de gestionnaires du Palais a été créée en mars 2023. Son mandat comporte deux volets.

- Premier volet: une veille stratégique en continu facilitant le cheminement des idées innovantes.
- Deuxième volet: la résolution de problèmes favorisant l'adéquation entre l'idée, le besoin, le problème et sa priorisation dans le portefeuille de projets technologiques et innovateurs du Palais.



## Le Lab événementiel du Palais, toujours en croissance

Toujours à la recherche de solutions uniques et créatives pour rendre ses événements encore plus mémorables pour les clients et les participants, le Palais a accueilli deux nouvelles entreprises au sein de son Lab événementiel en 2022-2023.

- **Aglaé**, entreprise pionnière du végétal luminescent bien implantée en France, poursuit son essor au Québec en installant sa première antenne internationale à Montréal.
- **Lifeline Technologies**, premier fournisseur de partage de chargeurs portatifs au Canada, offre une solution innovante pour garantir l'accès à un téléphone chargé à tout le monde, partout, et en tout temps.

→ Les végétaux  
luminescents d'Aglaé,  
nouveau membre du Lab  
événementiel du Palais.  
© Sébastien Roy

### → 14 entreprises composent le Lab événementiel:

- **Aglaé**  
Concept unique de luminescence végétale
- **Atypic Labs**  
Design d'événements hybrides
- **Braindate (e180)**  
Réseautage et partage de connaissances
- **Gallea**  
Galeriste et art local
- **Les Cabinets**  
Optimisation des toilettes publiques
- **Lifeline Technologies**  
Solution gratuite et pratique de recharge  
de petits appareils électroniques
- **Made With Love**  
Cocktails et ateliers
- **MASSIVart**  
Scénographie et installations artistiques
- **Organik Santé Optimale**  
Animation santé
- **Piccles**  
Communication ludique pour événements  
hybrides
- **RE-AK Technologies**  
Intelligence artificielle et biométrie
- **Snöball**  
Visibilité sur les réseaux sociaux
- **Stay22**  
Localisateur d'hébergement
- **Stimulation Déjà Vu**  
Expériences sensorielles



## Première édition du CoLABorathon

Ayant pour mission d'augmenter le taux d'adoption des solutions du Lab événementiel par les clients, la première édition du CoLABorathon a eu lieu en mai 2022, dans les espaces d'OASIS immersion. Cet événement est une première odyssee de découverte et d'expérimentation des solutions innovantes proposées par les membres du Lab.

Couronnée de succès, cette initiative a réuni 68 participants, pour la plupart organisateurs de congrès, agences événementielles, partenaires et entrepreneurs, et 35 membres et partenaires du Lab.

En plus de la présentation de pôles de discussion et d'ateliers, un groupe de discussion animé par Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale de la Société, a donné l'occasion de consulter les participants sur deux questions fondamentales. Qui est le client du futur et quelles sont ses attentes? Que peut faire le Palais pour adapter son offre à ces nouveaux besoins? Les résultats de cette consultation ont alimenté la réflexion entourant l'élaboration du nouveau plan stratégique 2023-2027.

En fin de journée sur la terrasse du Palais, près de 100 personnes (participants du CoLABorathon accompagnés d'influenceurs en mode de vie et bien-être montréalais) ont pris part à des activités sportives suivies d'une dégustation de cocktails sans alcool à l'occasion du premier 5 @ Sweat Re: Set.

Les participants sondés se sont dits inspirés et motivés par l'expérience. Comme quoi, l'essayer, c'est l'adopter!





## Nouvelle cohorte du Programme transformation des événements

Initié par l'entreprise Yulism en collaboration avec Tourisme Montréal et le Palais des congrès, le Programme transformation des événements (PTE) est un parcours conçu pour aider les organisateurs d'événements à innover afin de s'adapter à la nouvelle réalité. Qu'il s'agisse d'adapter leurs modes d'opération pour faire face à de nouveaux enjeux ou revenir à l'essentiel en réinventant la raison d'être de leurs événements, les participants sont invités à défier le statu quo et à innover.

Le PTE a déjà permis à près de 30 organisateurs d'événements locaux et d'Amérique du Nord de transformer et d'ajuster leurs événements. À l'automne 2022, le PTE s'est ouvert aux organisateurs d'événements sportifs qui se sont réunis dans un but commun : continuer de rassembler, de faire bouger leurs communautés et de créer des événements ayant encore plus d'impact!

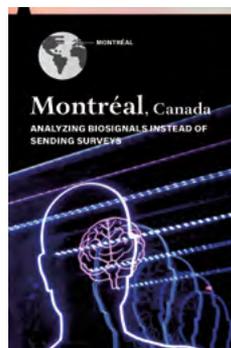


1-3 → CoLABorathon – mai 2022

4 → 5 @ Sweat Re : Set

## → Montréal, parmi les destinations mondiales innovantes

Grâce à l'expérience de mesure d'engagement cognitif en temps réel proposée par **RE-AK Technologies**, membre du Lab événementiel, Montréal et le Palais des congrès figurent dans l'*Innovative Destinations Guide 2022* de Skift.



Next Generation Technology

Why wait for a post-event survey when attendees have forgotten parts of the experience? To measure real-time engagement, RE-AK Technologies recently ran a **pilot program** at the Palais des congrès de Montréal that outfitted participants with equipment to measure brain waves, heart rate, and facial muscle recognition – all the signals that indicate whether a program is making participants excited and energetic or leaving them bored and yawning their phones for something else to do. While attendees might not be ready to give everyone access to their inner emotional states, the biometric-based approach demonstrates the potential for organizers to unlock an unprecedented level of understanding of their audiences. (One company offering a more simplified approach is Zenus, with their AI-powered facial analysis designed to measure audience sentiment.)

## → Le travail en coulisse

Loin des feux de la rampe, l'équipe du Palais des congrès de Montréal travaille à assurer sa pérennité.

Qu'il s'agisse d'élaborer sa planification stratégique, de maintenir ses actifs ou de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de cybersécurité, tous les efforts sont déployés pour atteindre ses objectifs tout en assurant un bon fonctionnement.

### Élaboration du plan stratégique 2023-2027

La réflexion entourant l'avenir du Palais a eu lieu cette année lorsque le chantier du plan stratégique 2023-2027 a été mis en route. Qui est le client de l'avenir ? Comment évoluera l'industrie événementielle ? Ces grandes questions ont alimenté les discussions. La tenue de la COP15, un événement aux fortes retombées intellectuelles, sociétales et économiques, a également permis d'inspirer et de conforter certaines pistes de réflexion.

Cet exercice en profondeur effectué par la direction, le conseil d'administration et le personnel aura notamment permis de revoir la mission et la vision de la Société. Le nouveau plan stratégique entre en vigueur au début de l'exercice 2023-2024.

### Maintenir les actifs malgré la pénurie de main-d'œuvre

Comme dans les autres secteurs d'activité du Québec, la Société a été aux prises avec le manque de main-d'œuvre au sein de certains corps de métier. Cela n'a toutefois pas empêché la réalisation des travaux prévus en matière de maintien des actifs. Au contraire, l'équipe du Palais a réussi à dépasser les objectifs fixés. Les travaux effectués représentent un investissement de 10 millions de dollars cette année.

Au programme des travaux en 2022-2023 :

- la réparation de l'enveloppe extérieure (façades);
- les travaux de toiture, y compris le toit vert;
- les travaux de finition intérieure (portes et grilles);
- la planification des travaux dans les salles;
- la réfection de la structure des stationnements;
- les interventions dans le système électrique;
- l'entretien des bâtiments acquis aux coins des rues Saint-Urbain, Saint-Antoine et Clark.

## Au cœur des priorités: transformation des TI et cybersécurité

En 2022-2023, un diagnostic de la fonction des technologies de l'information (TI) a mené à un certain nombre de recommandations, dont le besoin d'évolution vers l'infonuagique et vers de meilleures pratiques en centre de services. Il en est ressorti un plan d'action de transformation de l'organisation des TI qui est en cours de réalisation et qui prévoit le recrutement de nouveaux professionnels.

Créé au cours de l'année précédente, le bureau de projets en TI a implanté un nouvel outil d'évaluation auprès des collègues utilisateurs. Un sondage a révélé que la grande majorité des répondants, soit 86 %, a constaté une amélioration de la gestion de projets au Palais, grâce à la mise en place d'outils et de méthodologies.

Par ailleurs, les initiatives portant sur la cybersécurité comptent parmi les grandes réalisations de l'année. La venue de la COP15 a nécessité la montée en puissance des standards en quelques semaines. Le travail en amont et pendant l'événement a touché l'infrastructure, le soutien technique et la réalisation de projets d'importance. Cela a représenté un travail considérable en matière de sécurité et de capacité (redondance, Internet, outils de surveillance, implantation de solutions, révision des processus).

Cette mise à niveau permet au Palais de mieux se protéger contre les cyberattaques tant sur le plan événementiel qu'institutionnel. Le legs de la COP15 ne s'arrête pas là. En plus du matériel et des outils, la nouvelle collaboration avec le Centre canadien pour la cybersécurité est digne de mention. La COP15 aura permis d'établir des liens solides avec les instances fédérales, lesquels ont été renforcés par la suite.

Au-delà de la COP15, la cybersécurité demeure au centre des préoccupations de l'équipe des TI du Palais des congrès. Le rehaussement de la sécurité, qui répond aux exigences du ministère de la Cybersécurité et du Numérique du gouvernement du Québec, prévoit notamment la formation des utilisateurs sur les enjeux liés à la multiplication des appareils et au télétravail.



→ © Gorodenkoff – Adobe Stock

## Audit de performance du Vérificateur général du Québec

En mai 2022, le Vérificateur général du Québec (VGQ) a rendu publics les résultats de son audit de performance au sujet des centres de congrès relevant du gouvernement du Québec. La Société a pris acte des constats et entend mettre en œuvre les recommandations émises par l'auditeur. En particulier, elle travaillera avec le ministère du Tourisme pour améliorer la reddition de compte en matière de retombées économiques et continuera ses efforts afin de réduire l'indice de vétusté des installations du Palais. Les recommandations du VGQ sont en cours de mise en œuvre.



# Suivi du plan stratégique 2019-2023



# Impact de la pandémie de COVID-19 sur la réalisation du plan stratégique 2019-2023

**Les effets de la pandémie ont beaucoup diminué durant la dernière année du plan stratégique 2019-2023.**

Le Palais des congrès de Montréal a dû composer avec un certain niveau d'incertitude au début de l'exercice 2022-2023, surtout au moment de la planification annuelle. Toutefois, au fur et à mesure de l'atténuation des mesures sanitaires, les événements d'affaires sont revenus en grand nombre. En particulier, la venue de la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) a permis à l'organisation de connaître sa meilleure année en matière de retombées économiques. Ses principaux indicateurs financiers sont également très positifs.

Après deux années très difficiles, le plan stratégique 2019-2023 se conclut sur une excellente note.



# Enjeu 1

## La création de richesse socioéconomique

### ORIENTATION 1.1

#### Accroître l'attractivité et la compétitivité du Palais

**Objectif 1.1.1** Proposer une offre de service distinctive

Indicateur Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés

Cible 15 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés	4,8 %	2 %	68 %	12 %	43 %	14 %	9 % <sup>1</sup>	15 %

<sup>1</sup> Le nombre d'événements requérant des services de diffusion ayant baissé, la proportion des événements utilisant de nouveaux produits ou services a diminué de manière significative en 2022-2023.

**Objectif 1.1.2** Offrir une expérience client exceptionnelle pour les promoteurs et les visiteurs

Indicateur Taux global de satisfaction des clients

Cible ≥ 90 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux global de satisfaction des clients	90,8 %	≥ 90 %	92,8 %	≥ 90 %	90,4 %	≥ 90 %	88,5 %	≥ 90 %

<b>Objectif 1.1.3</b>		<b>Améliorer l'offre technologique</b>							
Indicateur	Taux de satisfaction des clients pour les TI								
Cible	≥ 90% en 2022-2023								
		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction des clients pour les TI		83,8%	86%	88%	88%	91,8%	≥ 90%	89,2%	≥ 90%

<b>Objectif 1.1.4</b>		<b>Intégrer le développement durable à sa stratégie d'affaires</b>							
Indicateur	Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais								
Cible	≥ 85% en 2022-2023								
Indicateur	Hausse de la compensation des gaz à effet de serre (GES) liés aux événements								
Cible	+ 3% en 2022-2023								
		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais		ND	≥ 85%	93%	≥ 85%	78%	≥ 85%	86%	≥ 85%
Hausse de la compensation des gaz à effet de serre (GES) liés aux événements		ND	—	- 3,7%	+ 3%	- 72%	+ 3%	74% <sup>2</sup>	+ 3%

<sup>2</sup> Les écarts importants entre les années témoignent des effets de la pandémie sur nos émissions de GES. Il importe de noter que pour cet indicateur, il serait souhaitable idéalement de réduire à la source. Cependant, dans le cours de nos activités, cela n'est pas toujours possible. La compensation devient alors le moyen privilégié pour réduire notre impact.

**Objectif 1.1.5 Participer à la génération de retombées économiques pour Montréal et le Québec**

Indicateur Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec

Cible + 2 % en 2022-2023

Indicateur Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal

Cible + 2 % en 2022-2023

Indicateur Pourcentage de hausse de visiteurs hors Québec

Cible + 2 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec	+ 5,83 %	+ 2 %	- 100 %	+ 2 %	+ 100 %	+ 2 %	+ 2 561 % <sup>3</sup>	+ 2 %
Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal	+ 9,41 %	+ 2 %	- 100 %	+ 2 %	+ 100 %	+ 2 %	+ 3 348 % <sup>3</sup>	+ 2 %
Pourcentage de hausse de visiteurs hors Québec	- 18 %	+ 2 %	- 100 %	+ 2 %	+ 100 %	+ 2 %	+ 100 %	+ 2 %

<sup>3</sup> L'année 2022-2023 a connu des résultats exceptionnels en matière de retombées économiques et des principaux marqueurs d'impact et de revenus. Plusieurs événements internationaux, incluant la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) ont entraîné un impact économique hors du commun. C'est le cas également pour le nombre de nuitées et de visiteurs hors Québec. À noter que les chiffres de 2021-2022 étaient très bas, ce qui explique les pourcentages de hausse extraordinaires entre les deux années.

**ORIENTATION 1.2****Faire rayonner la communauté montréalaise****Objectif 1.2.1 Devenir un modèle d'intégration sociale et communautaire**

Indicateur Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires socio-communautaires

Cible 85 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires socio-communautaires	ND	—	89 %	85 %	ND	—	87 %	85 %

Le sondage ayant lieu tous les deux ans, l'an 1 et l'an 3 ne présentent aucun résultat.

<b>Objectif 1.2.2</b>	<b>Devenir une vitrine des créateurs et des scientifiques d'ici</b>
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle
Cible	2 en 2022-2023
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou de nouveaux partenariats avec le milieu universitaire
Cible	2 en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle	8	2	2	2	5	2	0 <sup>4</sup>	2
Nombre de nouvelles collaborations ou de nouveaux partenariats avec le milieu universitaire	2	2	2	2	1	2	2	2

<sup>4</sup> Pour la dernière année de cet objectif, les équipes ont cherché à activer les partenariats plutôt que d'en développer de nouveau. À noter que le Palais surpasse les cibles annuelles fixées sur l'ensemble de la période couverte par le plan stratégique.

<b>Objectif 1.2.3</b>	<b>Développer une programmation d'expériences montréalaises</b>
Indicateur	Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux
Cible	+ 5 % en 2022-2023
Indicateur	Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise
Cible	85 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux	ND	+ 5 %	- 91 %	+ 5 %	284 %	+ 5 %	75 %	+ 5 %
Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise	78 %	85 %	80 %	85 %	ND	85 %	82 % <sup>5</sup>	85 %

<sup>5</sup> Même si nous n'avons pas atteint la cible souhaitée, il est important de noter la progression du Palais. Nos efforts pour nous rapprocher de notre communauté locale ont porté fruit.

## Enjeu 2

# L'optimisation des ressources du Palais des congrès de Montréal

### ORIENTATION 2.1

#### Optimiser les actifs et les talents du Palais des congrès de Montréal

**Objectif 2.1.1** Accroître annuellement les revenus autonomes

Indicateur Pourcentage de hausse des revenus autonomes

Cible + 2,5 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des revenus autonomes	- 0,2 %	+ 2,5 %	- 79 %	+ 2,5 %	+ 100 %	+ 2,5 %	+ 437 % <sup>6</sup>	+ 2,5 %

<sup>6</sup> Cette hausse remarquable s'explique essentiellement par la venue exceptionnelle de la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) en décembre 2022.

**Objectif 2.1.2** Augmenter le taux d'occupation des espaces locatifs

Indicateur Taux d'occupation

Cible + 2 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux d'occupation	- 4,11 %	+ 2 %	- 43,13 %	+ 2 %	+ 18,99 %	+ 2 %	+ 138 % <sup>7</sup>	+ 2 %

<sup>7</sup> Une reprise exceptionnelle en 2022-2023 conjuguée à un taux d'occupation très en deçà des moyennes historiques en 2021-2022 explique la hausse du taux d'occupation qui a atteint 61 % cette année.

**Objectif 2.1.3** Devenir un employeur mobilisateur

Indicateur Taux de satisfaction des employés

Cible ≥ 80 % en 2022-2023

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction des employés	73 %	75 %	81 %	78 %	79 %	80 %	80 %	≥ 80 %



→ Espace de travail,  
Niveau 2.  
© Eva Blue



# Utilisation des ressources



→ Dégustation de cocktails sans alcool à l'occasion du premier 5 @ Sweat Re : Set.

# Ressources humaines

## De nouvelles valeurs, fruit d'un travail collaboratif

Principes fondamentaux qui inspirent les décisions, guident les interactions entre collègues et façonnent le bien-être au travail, les valeurs organisationnelles jouent un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs et la réussite de la mission de la Société du Palais des congrès de Montréal.

Entamée dans le cadre du chantier du nouveau plan stratégique 2023-2027, la définition des nouvelles valeurs du Palais a été l'occasion de mobiliser le personnel autour d'une réflexion très riche réalisée en plusieurs étapes.

- Forum des collègues en avril 2022: quelles valeurs sont à conserver et lesquelles sont à ajouter? Tous les employés présents se sont prêtés à l'exercice.
- Sondage envoyé à tous les membres de l'équipe du Palais et à des fournisseurs exclusifs en août 2022: les valeurs issues de la première étape de réflexion sont proposées au vote.
- Résultats du sondage en septembre 2022: un comité restreint d'employés est chargé de peaufiner les propositions.
- Décision finale en octobre 2022: le comité de direction fait le choix de quatre valeurs et entérine les définitions dans lesquelles sont intégrées les mots clés proposés par les employés.
- Forum des collègues en janvier 2023: les nouvelles valeurs sont présentées aux employés sous forme ludique.

En intégrant ces valeurs à ses actions jour après jour, le Palais des congrès de Montréal continue d'offrir des expériences exceptionnelles à tous ceux et à toutes celles qui franchissent ses portes, qu'il s'agisse de collègues, de partenaires, de clients ou de visiteurs.

## → Les nouvelles valeurs du Palais

### Créativité

Laisser libre cours à la créativité au quotidien, de façon à offrir une expérience mémorable aux clients, à trouver des solutions **agiles** au sein de l'équipe et à saisir les occasions de s'améliorer et **d'innover**.

### Respect

Traiter avec respect les clients, les partenaires et les collègues, dans un climat où règnent la **bienveillance** et le souci de préserver la **planète**.

### Ouverture

Favoriser la capacité d'écoute et les interactions pour s'ouvrir aux idées, à la **diversité** et aux nouvelles technologies, afin d'évoluer en continu, au rythme des changements et de manière inclusive.

### Savoir-faire

Mettre en valeur le **professionnalisme**, la **collaboration** et la diversité d'**expertises** pointues qui définissent l'organisation et qui contribuent avec efficacité à son succès et à celui de ses clients.





### Formation sur les comportements « signature »

Ayant pour objectif de moderniser le service à la clientèle, la formation sur les comportements « signature » apprend aux participants comment passer d'un mode réactif à un mode proactif. Développée par et pour les équipes de l'accueil, cette formation favorise l'adoption de 10 comportements associés aux nouvelles valeurs. Axée sur l'expérience client, cette formation constitue une première étape dans l'implantation d'une culture unique au Palais, jumelée avec un programme de clients mystères permettant de reconnaître les collègues qui font une différence dans l'accueil.

Un ensemble de 100 personnes employées à l'accueil ont suivi cette formation, ce qui en fait la formation qui a regroupé le plus grand nombre de participants à ce jour.

### Nouveau Prix de reconnaissance du travail d'équipe

En 2022-2023, le programme de reconnaissance des employés a été bonifié avec la création du Prix distinction qui rend hommage au travail d'équipe. Ce prix a été remis cette année à l'équipe de création du programme des comportements « signature ».

#### FÉLICITATIONS À TOUTE L'ÉQUIPE!

Stéphanie Auger, Edmée Bankaites, Sylvain Bernard, Catherine-Anne Bevan, Mélissa Bouchard, Stéphanie Caron, Sandra Chum, Martine Desjardins, Linda Dinh, Jean-Grégoire Fontaine, Amélie Kanémy, France Lamontagne, Béatrice Lefebvre, Danielle Lefebvre, Martine Lefebvre, Julien Milo, Miruna Oana, Chantal Provost, Michèle Roy, Caroline Saulnier, Louise St-Germain, Laure Valenzuela, Lucie Wagner, Hala Wakil.

→ L'équipe de création du programme des comportements « signature » remporte le premier Prix distinction.

© Palais des congrès de Montréal



### Défi majeur de recrutement pour la COP15

Les besoins en main-d'œuvre pour la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) étaient d'une ampleur phénoménale. Le nombre habituel d'employés a quintuplé pendant l'événement, passant de 120 à 500 personnes. En incluant les fournisseurs, un total de 1 800 personnes ont été affectées à cet événement. Chapeau bas aux membres de l'équipe du Palais qui se sont portés volontaires pour donner un coup de main dans l'accomplissement de certaines tâches!

Ce défi de recrutement s'est avéré complexe, notamment à cause de l'enjeu de sécurité, le Palais s'étant vu confier par la Gendarmerie royale du Canada la responsabilité de faire vérifier la cote de sécurité de l'ensemble du personnel. Plus de trois mois de travail ont été nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

### Nouvelles actions pour renforcer la marque employeur

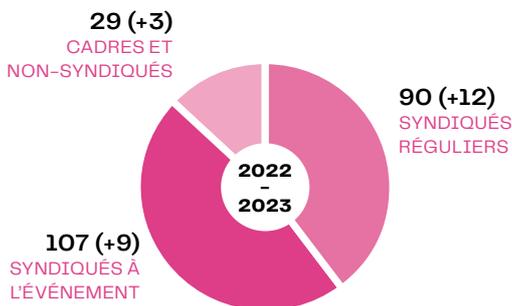
Résultat d'une marque employeur très forte, les postes affichés par la Société attirent nombre de candidatures. Afin de conserver cette affluence dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la Direction talent et culture a souhaité sortir des sentiers battus. Pour la première fois dans l'histoire du Palais, l'équipe a participé à trois salons de l'emploi en 2022-2023. Elle a également conclu des partenariats afin de se faire connaître sur le marché du travail, de promouvoir les emplois de la Société et de cibler des groupes en particulier, tels que les nouveaux arrivants.

### Score de mobilisation très élevé

Toutes les deux semaines, le personnel du Palais reçoit par courriel un sondage de mobilisation visant à mesurer son engagement sur la plateforme Officevibe. En 2022-2023, le score global d'engagement a atteint 80 %, ce qui représente une note très élevée.

# Portrait de l'effectif

## L'effectif en poste<sup>1</sup> au 31 mars 2023



**Total → 226 (+24)**

<sup>1</sup> Effectif en poste: le nombre de personnes en poste au 31 mars 2023 et non le nombre d'employés à temps complet (ETC) autorisé. Le chiffre entre parenthèses représente l'écart par rapport à 2021-2022.

### Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

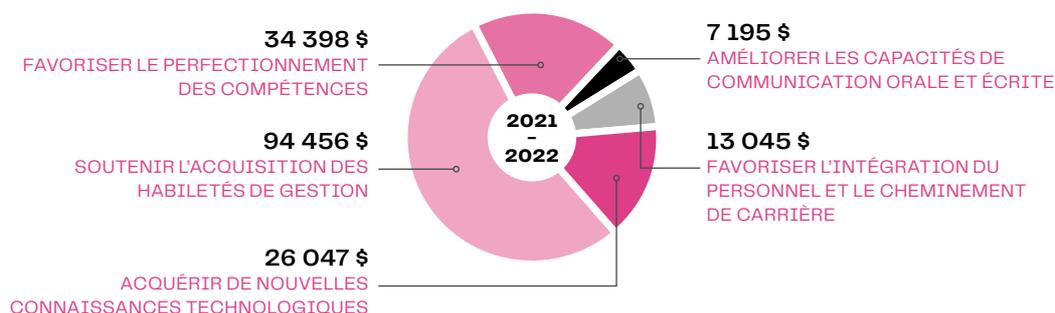
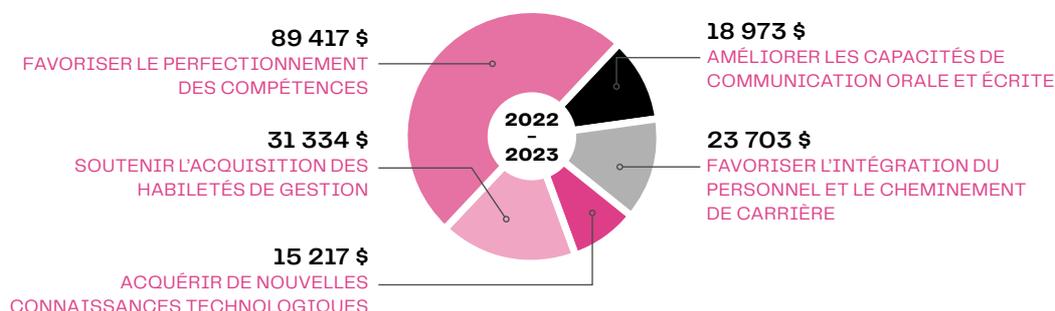


### Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire



## Formation

### Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité



### Évolution des dépenses en formation

	Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par personne <sup>2</sup>	Somme allouée par personne <sup>3</sup>
2022-2023	1,4 %	1,0	267,00 \$
2021-2022	1,9 %	1,7	867,00 \$

<sup>2</sup> Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, professionnel et fonctionnaire.

<sup>3</sup> Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, professionnel et fonctionnaire.

### Nombre moyen de jours de formation par catégorie d'emploi

	Cadre	Professionnel	Fonctionnaire
2022-2023	2,2	1,7	0,5
2021-2022	2,9	1,8	0,7

# Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit fournir les renseignements exigés par le Conseil du trésor relativement aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

## Contrats de service

### Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique	1	36 200 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	32	3 087 245,13 \$
<b>Total des contrats de service</b>	<b>33</b>	<b>3 123 445,13 \$</b>

## Gestion et contrôle des effectifs

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023, la somme des effectifs des organismes publics relevant d'un ministre dont le personnel n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique* ne doit pas excéder 283 467 heures.

### Répartition de l'effectif pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023

Catégorie du personnel	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2023
Personnel d'encadrement	49 319	—	49 319	26
Personnel professionnel	—	—	—	—
Personnel infirmier	—	—	—	—
Personnel enseignant	—	—	—	—
Personnel de bureau, technicien et assimilé	152 173	8 695	160 868	91
Agents de la paix	—	—	—	—
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	81 172	12 432	93 604	79
Étudiants et stagiaires	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>282 664</b>	<b>21 127</b>	<b>303 791</b>	<b>196</b>
<b>Total en équivalent temps complet (ETC) (nombre d'heures/1 826)</b>			<b>166</b>	
Cible			283 467	
Écart			20 324	

L'écart important par rapport à la cible s'explique par la reprise exceptionnelle des événements d'affaires au Palais, et en particulier par l'accueil de la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) en décembre 2022.

Par ailleurs, en plus du volume d'événements, la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines a occasionné l'ajout de ressources externes et l'obligation d'autoriser plus d'heures supplémentaires.

# Ressources informationnelles

La Direction des technologies de l'information fournit à toute l'organisation un environnement technologique fiable, productif et sécuritaire qui permet l'atteinte des objectifs poursuivis. Elle demeure à l'avant-garde des nouvelles technologies en suggérant à toutes les directions des solutions évolutives afin de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières.

Les tableaux suivants font état des activités d'encadrement ou de continuité ainsi que des dossiers en ressources informationnelles pour l'exercice 2022-2023.

## Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2022-2023 (en milliers de dollars)

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus (investissements)	Coûts capitalisables réels (investissements)	Coûts non capitalisables prévus (dépenses)	Coûts non capitalisables réels (dépenses)
Activités d'encadrement	—	—	165,1	154,4
Activités de continuité	862,0	864,8	2 182,2	1 956,3
Dossiers	207,0	222,9	32,0	—
<b>Total</b>	<b>1 069,0</b>	<b>1 087,7</b>	<b>2 379,3</b>	<b>2 110,7</b>

Les coûts capitalisables réels sont globalement en ligne avec les coûts capitalisables prévus (écart inférieur à 2%). Pour les dépenses non capitalisables, l'écart résulte de la diminution des coûts salariaux, une plus grande partie ayant pu être capitalisée.

## Liste et état d'avancement des principaux dossiers en ressources informationnelles

Pour 2022-2023, il y a eu quatre (4) dossiers en ressources informationnelles. Ceux-ci sont toujours en cours de planification ou de réalisation. L'état d'avancement de ces dossiers est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.





# Gouvernance



→ Participants à la COP15.  
© Eva Blue

# Conseil d'administration

## Le mandat du conseil d'administration

Le conseil d'administration assure la conformité de la gestion de la Société du Palais des congrès de Montréal aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements. Ainsi, le conseil approuve, entre autres choses, les principales orientations et politiques de la Société liées à ses activités. En outre, le conseil avalise les normes et barèmes de rémunération et les autres conditions d'emploi du personnel cadre et non syndiqué, selon les paramètres déterminés par le gouvernement. Le conseil ratifie le plan stratégique de la Société, le rapport annuel, ses budgets de même que ses états financiers annuels. Il évalue la performance de la Société ainsi que l'intégrité de ses contrôles internes. Le conseil approuve également la nomination des dirigeants à l'exception du président-directeur général. Josée Noiseux agit à titre de présidente du conseil. Celle-ci préside les réunions du conseil, assure le bon fonctionnement du conseil et de ses comités, évalue la performance du conseil et s'acquitte de toute autre tâche qui lui est confiée.

## Les activités du conseil d'administration en 2022-2023

Au cours de l'année financière 2022-2023, le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises à l'occasion de quatre réunions ordinaires et de cinq réunions extraordinaires.

Au cours des réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, les membres ont entériné l'octroi et la modification de divers contrats après avoir notamment examiné la conformité des résultats des appels d'offres et les besoins de la Société.

De plus, le conseil d'administration a adopté diverses résolutions d'ordre administratif. Celles-ci portaient notamment sur l'approbation du profil de compétences des membres du conseil d'administration, l'ajout d'un membre au comité des technologies de l'information et de l'innovation, la révision des seuils d'approbation en approvisionnement, l'acquisition de la caserne de pompiers du ministère des Transports du Québec et sa cession à la Ville de Montréal ainsi que l'approbation de diverses politiques dont celles d'écoconditionnalité, de continuité des affaires et gestion de crise, et de sécurité de l'information. Par ailleurs, les membres ont adopté différentes résolutions portant sur l'approbation de la révision de plusieurs politiques, dont celles de télétravail et de délégation administrative et financière. Enfin, le conseil a réalisé le bilan de l'année 2022-2023 concernant la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2023.

En ce qui a trait aux pratiques de gouvernance, sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a procédé à l'exercice annuel d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil et de ses comités. Le conseil d'administration a revu la grille des compétences des membres du conseil en fonction des besoins et du plan stratégique de la Société.

Le conseil d'administration a de plus approuvé les états financiers 2021-2022, le rapport annuel 2021-2022, les budgets de fonctionnement, d'immobilisations et d'amortissements, la programmation annuelle des projets de même que le budget en ressources informationnelles pour 2022-2023 ainsi que pour 2023-2024, le régime d'emprunt valide jusqu'au 30 septembre 2024, et les prévisions budgétaires pluriannuelles 2023-2028.

Finally, tout au long de l'année, le conseil d'administration a procédé aux suivis annuels du plan stratégique 2019-2023 et du programme de gestion des risques, ainsi qu'aux suivis trimestriels des affaires courantes, des activités de vente, de la performance commerciale et des résultats financiers et opérationnels.

Une réunion extraordinaire a été tenue en fin d'année et a porté sur la revue des risques organisationnels 2019-2023. À cette occasion, la présidente du conseil et les présidents de chacun des comités ont pu échanger et suivre

les indicateurs et les cibles relatifs à chaque risque identifié, puis clôturer l'exercice du cycle relatif aux risques du plan stratégique 2019-2023.

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise à la présidente du conseil et, dans le cas de cette dernière, à la présidente du comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'à la ministre au cours de l'exercice financier 2022-2023. Par ailleurs, aucun manquement au code d'éthique des administrateurs n'a été constaté au cours de la même période.

Concernant la formation continue, deux activités de formation ont été organisées pour l'ensemble des membres. La première, au printemps 2022, portait sur les grandes tendances en matière de tourisme et des événements d'affaires. La seconde, à l'automne 2022, concernait le développement durable dans un contexte de planification stratégique. La majorité des membres étaient présents à l'occasion de ces formations.

## Les membres du conseil d'administration



### Josée Noiseux

- Présidente du conseil
- Date de nomination: 24 mars 2021
- Fin de mandat: 24 mars 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, **Josée Noiseux** cumule plus de 25 ans d'expérience à titre d'associée au sein du cabinet international Norton Rose Fulbright. Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal et de NewCities, une organisation internationale basée à Montréal qui a pour objectif de contribuer par la recherche et l'innovation au développement de villes intelligentes. Reconnue pour son implication dans de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, Josée Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance. En plus de son rôle auprès du Palais, elle siège présentement aux conseils d'administration de Tennis Canada et du Musée d'art contemporain de Montréal. Ses expériences lui ont permis de développer une spécialisation dans les domaines des affaires juridiques et de la stratégie, ainsi qu'en infrastructures, en gestion des risques, en relations médias, en responsabilité sociale et en développement durable.



### Emmanuelle Legault

- Date de nomination: 2 août 2021
- Fin de mandat: 1<sup>er</sup> août 2026
- Membre non indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

En 2021, **Emmanuelle Legault** devient la première femme présidente-directrice générale de l'histoire du Palais des congrès de Montréal. Reconnue pour son expertise internationale de l'industrie touristique et pour sa vision stratégique du rôle économique et culturel de la métropole, M<sup>me</sup> Legault cumule plus de vingt ans d'expérience à titre de gestionnaire dans des postes clés en agence et dans le secteur touristique. Après 10 ans chez Tourisme Montréal, M<sup>me</sup> Legault choisit, en 2016, de changer de perspective et se positionne chez Destination Canada à titre de vice-présidente affaires internationales. Mais son amour de Montréal l'emporte et, après trois années passées à Vancouver, elle retourne dans sa ville natale plus inspirée que jamais pour poursuivre sa mission d'innovation et de développement au sein de l'organisation Tourisme Montréal, où elle a agi à titre de vice-présidente marketing et stratégie. Son sens de la collaboration et son excellente connaissance du tourisme et des événements d'affaires l'ont amenée à travailler dans des environnements diversifiés et dynamiques. Elle a notamment dirigé des équipes multidisciplinaires et multilingues réparties dans onze marchés géographiques tels que les États-Unis, la France, le Japon ou encore le Brésil et l'Inde. M<sup>me</sup> Legault siège également aux conseils d'administration du comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal, de Montréal en lumière et de Tourisme Montréal. De plus, Emmanuelle Legault dispose d'un solide réseau de contacts permettant d'entretenir des relations privilégiées avec des partenaires d'affaires et les institutions gouvernementales. Ses compétences en stratégie promotionnelle contribuent au rayonnement du Palais des congrès de Montréal sur les scènes locale et internationale.



### Sofiane Benyouci

- Date de nomination: 3 juillet 2019
- Fin de mandat: 2 juillet 2023
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Associé et vice-président consultation chez Innovitech, **Sofiane Benyouci** y est responsable de l'équipe de conseil en stratégie et innovation. Ingénieur aérospatial de formation et gestionnaire d'affaires, il s'impose en tant qu'expert en gestion de l'innovation, de la technologie et de la commercialisation.

Acteur engagé dans l'écosystème d'innovation du Québec et du Canada, il aura accompagné depuis plus de 10 ans quelque 300 entreprises, organismes gouvernementaux, associations industrielles et universités dans leur positionnement stratégique, technologique et commercial. Il a également apporté son soutien à l'implantation d'initiatives innovantes et structurantes. M. Benyouci siège comme administrateur de sociétés auprès de plusieurs organismes, et s'implique au sein de nombreux comités consultatifs d'entreprises, notamment chez TMC Amérique du Nord, une multinationale hollandaise de services d'ingénierie, et chez Simplex Legal, une firme de services juridiques innovante qui mise sur la technologie. De plus, Sofiane Benyouci se fait un fier ambassadeur de la diversité et de l'inclusion dans les milieux décisionnels. Il s'investit également dans la formation de la relève à Polytechnique Montréal à titre de conférencier et de chargé de cours spécialisé en entrepreneuriat technologique et en gestion de l'innovation.



### Hubert Bolduc

- Date de nomination: 29 avril 2020
- Fin de mandat: 28 avril 2024
- Membre non indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

**Hubert Bolduc** a été nommé président d'Investissement Québec International en septembre 2019. Après avoir œuvré comme haut fonctionnaire au ministère du Conseil exécutif, il devient président-directeur général de Montréal International en 2016. Vice-président, communications et affaires publiques chez Cascades de 2004 à 2012, il a également occupé le poste de conseiller du premier ministre du Québec de 2001 à 2003 et de conseiller au sein du cabinet de relations publiques NATIONAL de 1998 à 2000. Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en communications de l'Université Stirling en Écosse et d'un MBA de HEC Montréal, M. Bolduc a présidé les conseils d'administration des Manufacturiers et Exportateurs du Québec et du Jour de la Terre. Il est actuellement membre du conseil d'administration du CORIM, de Scale AI et de La Capitale mutuelle de l'administration publique.



### Jean-Sébastien Boudreault

- [A commencé à siéger au conseil d'administration à compter du 15 août 2022](#)
- Date de nomination: 15 août 2022
- Fin de mandat: 14 août 2026
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Membre du Barreau du Québec depuis 2001, **Jean-Sébastien Boudreault** a été président de l'Association québécoise des avocats en immigration de 2013 à 2018, vice-président de Fierté Montréal de 2008 à 2020 et a joué, de 2005 à 2008, un rôle actif au sein de la Section du droit de l'immigration de l'Association du Barreau canadien. Il est depuis 2021 président-directeur général de l'Association hôtelière du Grand Montréal. Après des études à la maîtrise en droit international public de l'Université de La Réunion (1999) et un diplôme en droit de l'Université Laval (2000), il amorce sa carrière en 2002 à titre d'avocat spécialisé en droit international des affaires et de l'immigration au bureau de Hong Kong de Mandeville et Associés, pour devenir ensuite directeur de leur bureau de Beijing en 2003. Fort de son expérience en gestion, M<sup>e</sup> Boudreault est appelé à revenir à Montréal en 2004 afin de mettre sur pied et diriger le bureau de Montréal de Mandeville et Associés, et de développer le marché du Moyen-Orient. Cette autre phase l'amène à voyager entre autres en Syrie, aux Émirats arabes unis et au Bangladesh. M<sup>e</sup> Boudreault a été appelé à transférer ses connaissances sur l'immigration et les droits LGBTQ+ dans le cadre de multiples conférences et séminaires. En 2007, il ouvre son propre cabinet, pour lequel il réalise des entrevues à Damas, à Montréal, à Hong Kong, à Paris et en Turquie pour les immigrants investisseurs et entrepreneurs. Depuis 2015, il agit également à titre d'avocat-conseil responsable du recrutement de clients et de gestion des dossiers, et de conseiller en immigrations pour différentes firmes.



### Me Louis Dubé, ing.

- Date de nomination: 3 juillet 2019
- Fin de mandat: 2 juillet 2023
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Boucherville

**Louis Dubé** est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Laval et d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa. Il a aussi complété une formation en gouvernance, en suivant la formation d'administrateur de sociétés certifié de l'Université Laval. S'il a toujours œuvré dans le domaine de la propriété intellectuelle et du transfert technologique, il a fait ses débuts comme avocat en litige devant la cour fédérale et a travaillé par la suite en entreprise, au sein des services juridiques de grandes sociétés telles Bombardier, Alcan et Rio Tinto. Au cours des années, il a participé à la gestion de services juridiques et technologiques et à de grands projets, sa contribution portant sur plusieurs aspects allant de l'embauche à la supervision de personnel en passant par la formation. Également, il a supervisé plusieurs dossiers de litige, d'impartition, de technologies de l'information et de développement technologique d'envergure. Impliqué dans plusieurs conseils d'administration, il est notamment président du conseil d'administration de Moisson Rive-Sud, la plus importante banque alimentaire de la Montérégie.



### Céline Gamache

- Date de nomination (premier mandat): 4 novembre 2015
- Fin de mandat (premier mandat): 4 novembre 2019
- Date de nomination (deuxième mandat): 29 avril 2020
- Fin de mandat (deuxième mandat): 28 avril 2024
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Beaconsfield

**Céline Gamache** détient un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal et un MBA en marketing et affaires internationales de HEC Montréal. De 2014 à 2021, elle est présidente de l'Association des fabricants de bardeaux d'asphalte du Canada. Elle a également agi à titre de directrice des services de consultation chez Prud'homme Groupe Conseil, où elle était notamment responsable de la recherche de talents, particulièrement pour les postes de direction et de supervision dans les domaines de la gestion, de la production, de l'ingénierie et des technologies de l'information. Elle y était également active en coaching de cadres et en transition de carrière. M<sup>me</sup> Gamache a occupé le poste de vice-présidente marketing chez Sodisco-Howden, un distributeur national de matériaux. Elle a aussi assumé les postes de directrice marketing et de directrice des ressources humaines chez Matériaux de construction BP Canada. Son expertise inclut les différents champs de spécialités des ressources humaines et du *marketing mix* pour les marchés canadien et américain.



### Josée Gravel

- Date de nomination: 3 juillet 2019
- Fin de mandat: 2 juillet 2023
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

**Josée Gravel** est administratrice de sociétés et avocate spécialisée en gouvernance d'entreprises. Antérieurement, elle a œuvré successivement comme vice-présidente et chef de contentieux pour l'entreprise canadienne de services financiers GE Capital, ainsi que pour la société d'État fédérale Exportation et développement Canada (EDC). Au sein de ces entreprises vouées à la croissance des entreprises canadiennes et à leur rayonnement à l'étranger, M<sup>me</sup> Gravel a acquis une vaste expérience en gestion de risques, en performance opérationnelle et en planification stratégique. Au début de sa carrière, elle a pratiqué le droit bancaire et immobilier au sein d'un cabinet d'avocats national. M<sup>me</sup> Gravel est diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés et de l'Université McGill (BCL et MBA), et membre du Barreau du Québec. Elle siège également au sein du conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Valdurn Limitée.



### Yves Lalumière

- [A siégé au conseil d'administration du 4 décembre 2013 au 14 août 2022](#)
- Membre non indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Boucherville

**Yves Lalumière** est président-directeur général de l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal depuis 2013. Œuvrant au sein de l'industrie touristique depuis 1986, il est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a occupé des fonctions de direction chez American Express pendant près de 20 ans, dans les domaines du voyage d'affaires, de la négociation d'ententes aériennes et du compte du gouvernement du Canada. En 2006, il s'est joint à Transat Distribution Canada comme vice-président, exploitation et développement des affaires, pour agir ensuite à titre de vice-président, réseau de distribution en 2008. En novembre 2009, il accède au poste de vice-président et directeur général de Transat Distribution Canada et, en 2011, il est nommé à la présidence de ce groupe, considéré comme le chef de file au Canada de la distribution au détail dans le domaine des voyages. M. Lalumière siège au conseil d'administration de la Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal, de C2 Montréal et de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec tout en étant membre du World Tourism Cities Federation. En 2016, il a été nommé Grand Ambassadeur de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.



### Lucie Rémillard

- Date de nomination (premier mandat): 28 juin 2017
- Fin de mandat (premier mandat): 27 juin 2021
- Date de nomination (deuxième mandat): 28 juin 2021
- Fin de mandat (deuxième mandat): 27 juin 2025
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Sutton

**Lucie Rémillard** est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et administratrice de sociétés certifiée (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a occupé des postes de haute direction au sein de grands organismes à but non lucratif au Canada, en France et aux États-Unis. M<sup>me</sup> Rémillard a été présidente-directrice générale fondatrice de United Way Tocqueville France, directrice du développement à l'Hôpital Américain de Paris et présidente-directrice générale de sa fondation à New York, présidente-directrice générale de la Fondation CHU Sainte-Justine, directrice des affaires externes à l'Institut neurologique de Montréal et directrice de la campagne Centraide du Grand Montréal. Elle a été honorée par ses pairs qui lui ont décerné le prix Carrière exceptionnelle en philanthropie en 2016, en reconnaissance de son impact sur la communauté grâce à son leadership, sa vision et ses valeurs. Elle est présidente de LR Stratégie, conseil en planification et développement stratégiques. À titre de membre de conseils d'administration, M<sup>me</sup> Rémillard a contribué au développement et à la gouvernance de nombreux organismes et associations. Elle préside le conseil d'administration de Novalex et siège également aux conseils d'administration du journal *Le Devoir*, d'Applications MD (EZRESUS) et de District Montréal.



### Lisa Swiderski

- Date de nomination: 9 février 2022
- Fin de mandat: 8 février 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

À titre de première vice-présidente, solutions aux particuliers et stratégie de distribution pour la Banque Nationale du Canada, **Lisa Swiderski** est responsable de l'établissement et de la mise en œuvre de stratégies commerciales pour le secteur particulier. Elle possède plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des services financiers et a occupé plusieurs postes de niveau exécutif dans des domaines variés, tels que la finance, les opérations et la gestion de risques. Forte d'une expérience en gouvernance extrêmement diversifiée, Lisa Swiderski est actuellement membre du conseil d'administration d'Interac, membre de son comité d'audit et finance, et présidente de son comité des ressources humaines. Parallèlement à cette implication, elle est membre du conseil consultatif canadien de Mastercard, administratrice des Banques Alimentaires du Québec et présidente de son comité d'infrastructures depuis 2017. Par le passé, M<sup>me</sup> Swiderski a été administratrice et trésorière du Théâtre Denise-Pelletier et coprésidente des soirées-bénéfice de l'organisme de 2014 à 2016. Elle a agi comme administratrice et trésorière pour la Fondation François-Michelle et s'est investie comme administratrice pour la Fondation Berthiaume du Tremblay, une fondation dédiée au bien-être des personnes âgées. Enfin, elle s'implique activement dans divers programmes de mentorat pour les jeunes professionnels. Lisa Swiderski est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal. Elle détient également le titre de comptable professionnelle agréée (CPA).



### **Annie Tremblay**

- Date de nomination (premier mandat): 4 novembre 2015
- Fin de mandat (premier mandat): 3 novembre 2019
- Date de nomination (deuxième mandat): 29 avril 2020
- Fin de mandat (deuxième mandat): 28 avril 2024
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

**Annie Tremblay** est présidente de la firme ESSENCE conseil stratégique. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, diplômée de HEC Montréal et du Collège des administrateurs de sociétés (ASC). Elle accompagne les organisations dans la gestion de leur performance stratégique par les tableaux de bord. Ses expériences au sein de l'organisation EY, ses mandats en consultation, l'animation de séminaires à l'École des dirigeants de HEC Montréal et son engagement comme membre de la direction en gestion financière et de la performance à la Financière Banque Nationale et à Téléglobe Canada lui ont permis de maîtriser la dynamique opérationnelle et de gouvernance des sociétés.

## Les comités du conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil ont siégé au sein de trois comités statutaires: le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité d'audit. En sus des comités statutaires, les membres du conseil ont siégé au sein du comité des technologies de l'information et de l'innovation. Tous les comités disposent, en vue de l'accomplissement de leurs fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, notamment en ce qui concerne le recours à des experts externes.

---

### COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

**Composition:** Josée Gravel (présidente), Sofiane Benyouci et Josée Noiseux (observatrice)

**Mandat:** Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique qui s'appliquent aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et aux employés pour la conduite des affaires de la Société. Il établit les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil.

### ACTIVITÉS

Pour l'année 2022-2023, le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à trois reprises, comme suit:

- 54<sup>e</sup> réunion – 19 mai 2022
- 55<sup>e</sup> réunion – 8 septembre 2022
- 56<sup>e</sup> réunion – 23 janvier 2023

Dans le cadre de ces réunions, le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé au conseil d'administration de constituer un sous-comité aux fins de l'examen des dossiers de renouvellement des mandats de certains membres au sein du conseil d'administration de la Société, en respectant le profil de compétences, puisque deux de ses membres sont membres du comité de gouvernance et d'éthique.

Par ailleurs, le comité a assuré le suivi des dossiers suivants:

#### Formation aux membres

- Élaboration de l'offre et déploiement de formations adaptées aux besoins des membres du conseil d'administration

#### Opération

- Préparation du rapport annuel 2021-2022

#### Éthique

- Plaintes reliées à l'éthique et mécanismes en place pour assurer le fonctionnement optimal du processus de divulgation;
- Tableau de bord des communications du code d'éthique au personnel, des mécanismes de dénonciation et de l'adhésion du personnel au code d'éthique.

#### Autres

- Mandats des membres;
- Litiges en cours;
- Demandes d'accès à l'information.

Le comité a également analysé les dossiers suivants:

#### Gouvernance

- Principaux impacts découlant de l'adoption de la loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres de ses dispositions, et les ajustements requis afin de s'y conformer;
- Déclarations annuelles d'intérêts des membres.

### Évaluation des membres, du conseil et de ses comités

- Critères d'évaluation des membres du conseil et de ses comités et échéancier de l'exercice annuel d'évaluation des membres;
- Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2022 et présentation des résultats au conseil d'administration.

De plus, le comité a:

- Préparé le bilan des activités du comité pour 2021-2022;
- Approuvé le Programme d'intégration des administrateurs;
- Procédé à la revue annuelle de la charte du comité.

---

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

**Composition:** Céline Gamache (présidente), Louis Dubé, Lucie Rémillard et Josée Noiseux (observatrice)

**Mandat:** La Loi sur la gouvernance des sociétés d'État confère au comité des ressources humaines comme principales responsabilités de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du président-directeur général et de contribuer à la sélection des dirigeants.

#### ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2022-2023, le comité s'est réuni à huit reprises à l'occasion de cinq réunions régulières, deux réunions à huis clos et une réunion conjointe qui ont eu lieu comme suit:

#### Réunions régulières

- 68<sup>e</sup> réunion – 5 avril 2022 (statutaire)
- 69<sup>e</sup> réunion – 19 mai 2022 (statutaire)
- 70<sup>e</sup> réunion – 2 septembre 2022 (extraordinaire)
- 71<sup>e</sup> réunion – 13 septembre 2022 (statutaire)
- 72<sup>e</sup> réunion – 13 octobre 2022 (statutaire)

#### Réunions à huis clos

- 14 avril 2022
- 9 mai 2022

#### Réunion conjointe avec le comité d'audit

- 25 janvier 2023

Dans le cadre de ses responsabilités, le comité des ressources humaines a recommandé au conseil d'administration d'approuver:

- Le plan des effectifs pour les exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024 ainsi que les budgets pour les masses salariales correspondantes;
- Les modifications apportées à la Politique de télétravail;
- Les changements proposés par la Société à l'organigramme de la Direction des technologies de l'information, en lien avec l'orientation stratégique de ce service;
- La sélection de la directrice, marketing et communications.

Le comité a également approuvé:

- La majoration des échelles salariales au 1<sup>er</sup> avril 2022, incluant les classifications, échelles et taux horaires résultant des négociations collectives;
- Le bilan de l'exercice d'évaluation du rendement des directeurs relevant de la présidente-directrice générale, ainsi que du personnel cadre de la Société, pour 2021-2022;
- Le bilan de formation 2021-2022 pour le personnel de la Société et le budget de formation pour 2022-2023.

Le comité a, par ailleurs, assuré le suivi concernant:

- Les mesures reliées à la gestion du retour au travail en présentiel du personnel, dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- Les négociations associées au renouvellement des conventions collectives des employés réguliers et des employés à l'événement;
- Les principaux indicateurs d'efficacité concernant la gestion des ressources humaines;

- Les résultats du sondage de satisfaction des employés;
- Le remplacement au poste de directeur à la Direction des technologies de l'information après le départ de l'ancien titulaire;
- La mise en place de la nouvelle structure à la Direction des technologies de l'information;
- La mise à jour de la Politique de délégation administrative et financière concernant les ressources humaines.

Le comité a aussi examiné:

- Le bilan des activités du comité pour 2021-2022;
- L'analyse des honoraires professionnels associés à la vision au 31 mars 2022;
- L'historique et le suivi des heures rémunérées au 31 mars 2022 pour la Société;
- Les résultats de la démarche impliquant tout le personnel de la Société et portant sur les valeurs organisationnelles.

Enfin, le comité a procédé à la revue annuelle de sa charte.

---

## COMITÉ D'AUDIT

**Composition:** Annie Tremblay (présidente), Louis Dubé, Josée Gravel, Josée Noiseux (observatrice) et Lisa Swiderski

**Mandat:** En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité d'audit a pour principales fonctions de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces. Il doit de plus s'assurer de la mise en œuvre d'un processus de gestion des risques, réviser toute activité portée à son attention qui est susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Société, examiner les états financiers avec le vérificateur général et recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

## ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2022-2023, le comité d'audit s'est réuni à dix reprises, comme suit:

- 159<sup>e</sup> réunion – 7 avril 2022
- 160<sup>e</sup> réunion – 9 juin 2022
- 161<sup>e</sup> réunion – 7 juillet 2022
- 162<sup>e</sup> réunion – 22 août 2022
- 163<sup>e</sup> réunion – 6 octobre 2022
- 164<sup>e</sup> réunion – 8 novembre 2022
- 165<sup>e</sup> réunion – 23 novembre 2022
- 166<sup>e</sup> réunion – 25 janvier 2023
- 167<sup>e</sup> réunion – 2 février 2023
- 168<sup>e</sup> réunion – 21 mars 2023

Dans le cadre de ces réunions, le comité d'audit a assuré trimestriellement le suivi des dossiers suivants:

### Opérations et contrôle

- Avancement des travaux visant l'application des recommandations des auditeurs internes;
- Tableau de bord des risques organisationnels 2019-2023;
- Contrats de 25 000 \$ et plus pour l'exercice en cours;
- Réception des certificats de conformité trimestriels de la direction.

### Finance et investissements

- Engagements financiers liés au Fonds commun Tourisme Montréal – Palais des congrès de Montréal;
- Avancement des travaux et du financement du programme de projets immobiliers de la Société;
- Programme d'optimisation des locations événementielles (POLE).

Le comité a également examiné les dossiers suivants:

### Opérations et contrôle

- Résultats financiers trimestriels, prévisions de trésorerie et indicateurs de performance de la Société;
- Modifications au Programme d'optimisation des locations événementielles (POLE);
- Plan de gestion de crise.

Par ailleurs, le comité a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration dans ces domaines:

#### Opération et contrôle

- Octroi ou modification de divers contrats après avoir examiné et approuvé les résultats des appels d'offres publics ou sur invitation à cet effet;
- Approbation des états financiers au 31 mars 2022;
- Approbation des budgets d'opération et d'immobilisations pour 2022-2023;
- Approbation de la modification des seuils d'approbation en approvisionnement;
- Approbation des prévisions budgétaires pluriannuelles de la Société (Consolidation des organismes et des fonds – COF).

#### Politiques et directives

- Approbation de la Politique d'écoconditionnalité;
- Approbation de la Politique de continuité des affaires et de gestion de crise;
- Approbation des modifications à la Politique de délégation financière et administrative;
- Approbation des modifications à la Politique d'achat.

De plus, pour ce qui est des opérations et de leur contrôle, le comité a:

- Rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec dans le cadre de la présentation du plan d'audit externe 2021-2022 et des résultats de l'audit des états financiers au 31 mars 2022;
- Approuvé le mandat d'audit interne sur l'analyse des processus liés au développement durable;
- Approuvé le mandat d'audit interne portant sur le processus de mobilité interne;
- Tenu une rencontre de revue annuelle des risques organisationnels à laquelle participaient les présidents des différents comités;
- Révisé les couvertures d'assurance de la Société pour 2022-2023;

- Approuvé les comptes de dépenses de la présidente du conseil et de la présidente-directrice générale;
- Préparé le bilan des activités du comité pour 2021-2022;
- Procédé à la revue annuelle de la charte du comité.

De plus, le comité a participé à des discussions stratégiques en lien avec certains dossiers présentés par la direction.

---

### COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

**Composition:** Sofiane Benyouci (président), Jean-Sébastien Boudreault, Louis Dubé, Josée Noiseux (observatrice) et Lisa Swiderski

**Mandat:** Le comité des technologies de l'information (TI) et de l'innovation a notamment pour fonction d'assister le conseil d'administration dans ses responsabilités d'examen, de surveillance et de suivi régulier des dossiers majeurs en matière de technologies de l'information et d'innovation de la Société. Sous réserve du mandat établi par le conseil d'administration, le comité s'intéresse principalement aux liens de ces dossiers avec les priorités stratégiques, aux projets d'investissement et aux risques inhérents à l'utilisation des technologies. Par ailleurs, le comité a aussi comme responsabilité de conseiller la direction générale sur les stratégies et pratiques d'innovation visant à développer, commercialiser et utiliser, entre autres, les technologies et solutions d'affaires qui permettent à la Société de renforcer sa position de leader tout en tenant compte de leur environnement et de leur impact.

#### ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2022-2023, le comité des technologies de l'information et de l'innovation s'est réuni à cinq reprises, comme suit:

- 7<sup>e</sup> réunion – 7 juin 2022
- 8<sup>e</sup> réunion – 2 septembre 2022
- 9<sup>e</sup> réunion – 4 octobre 2022
- 10<sup>e</sup> réunion – 23 janvier 2023
- 11<sup>e</sup> réunion – 28 mars 2023

Le comité des technologies de l'information et de l'innovation a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration dans ces domaines:

- Octroi de contrats de gré à gré après avoir examiné les dossiers présentés par la direction;
- Approbation de la Politique générale de sécurité de l'information.

Par ailleurs, le comité a assuré le suivi des dossiers suivants:

#### Opération et contrôle

- Tableau de bord des risques organisationnels TI;
- Tableau de bord des incidents informatiques;
- Tableau de bord des projets TI et innovation;
- Portefeuille de projets TI et innovation;
- Tableau de bord relatif à la mise en œuvre des recommandations en lien avec le diagnostic de cybersécurité.

#### Finance et investissement

- Budget et avancement des projets TI et du maintien d'actif des ressources informationnelles de la Société

Le comité a également examiné dans les domaines suivants:

#### Technologies de l'information

- Statut d'appropriation des outils de gestion de projets au sein de l'organisation;
- État d'avancement du processus de recrutement des postes en TI;
- Résultats du sondage relatif à la gestion de projets envoyé aux employés;
- Auto-évaluation de la maturité du programme de cybersécurité pour des fins d'assurabilité;
- Impacts de la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) sur les TI et les risques de cybersécurité;
- Posture de cybersécurité au Palais.

#### Gestion de l'innovation

- Bilan de l'événement CoLABorathon;
- Mandat octroyé à la firme Innovitech en matière de stratégie d'innovation;
- Suivis relatifs à l'élaboration de la stratégie d'innovation du Palais;
- Mise sur pied et fonctionnement proposé du comité interne en innovation (NOVA+);
- Projet d'optimisation des opérations billetterie;
- Proposition d'inviter une intervenante du milieu de la santé reconnue pour son expertise en innovation, dans le but de faire une présentation aux employés à l'occasion d'un événement sur l'innovation.

Par ailleurs, dans le cadre du dossier opération et contrôle, le comité a adopté le bilan des activités du comité pour 2021-2022 et procédé à la revue annuelle de la charte du comité.

## La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités

Il y a eu, au cours de l'année financière, quatre réunions ordinaires ainsi que cinq réunions extraordinaires. Le taux de présence des membres du conseil d'administration aux réunions est de 91 %.

Réunions						
Nom	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit	Comité des TI et de l'innovation
	Réunions ordinaires (4)	Réunions extra-ordinaires (5)	3 réunions	8 réunions: ordinaires (5), huis clos (2), conjointe avec le comité d'audit (1)	10 réunions	5 réunions
Josée Noiseux, présidente du CA	4	5	3	5	10	3
Emmanuelle Legault	4	5	—	—	—	—
Sofiane Benyouci	3	4	3	—	—	5
Hubert Bolduc	3	2	—	—	—	—
Jean-Sébastien Boudreault <sup>1</sup>	2	3	—	—	—	1
Louis Dubé	2	5	—	8	10	5
Céline Gamache	4	5	—	8	—	—
Josée Gravel	4	5	3	—	10	—
Yves Lalumière <sup>2</sup>	2	0	—	—	—	—
Lucie Rémillard	4	5	—	8	—	—
Annie Tremblay	4	4	—	—	9	—
Lisa Swiderski <sup>3</sup>	4	3	—	—	7	4

<sup>1</sup> Nommé au poste d'administrateur du conseil d'administration le 15 août 2022 et nommé membre du comité des technologies de l'information et de l'innovation le 9 février 2023.

<sup>2</sup> A fini son mandat au moment de la nomination de Jean-Sébastien Boudreault à titre d'administrateur.

<sup>3</sup> Nommée membre du comité d'audit et du comité des TI et de l'innovation le 21 avril 2022.

### La rémunération des administrateurs

Les membres du conseil, autres que le président-directeur général, n'ont reçu aucune rémunération pour les services qu'ils ont rendus à la Société dans le cadre de leurs fonctions.

### Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

La Société possède un code d'éthique et de déontologie que doivent respecter les membres de son conseil.

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peut être consulté en ligne au [congresmtl.com/codeethique](http://congresmtl.com/codeethique).

### Honoraires d'audit

En vertu de sa loi constitutive, les livres et comptes de la Société doivent être audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires d'audit ne sont déboursés à cet effet.

## Mesures d'étalonnage

Selon les exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle la Société est assujettie, le rapport annuel de gestion doit faire état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les résultats de l'application de ces mesures d'étalonnage, en fonction des résultats obtenus au 31 mars 2022 et en comparaison avec ceux obtenus auprès des autres centres de congrès canadiens de taille comparable.

### Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2022

Mesure d'étalonnage	Moyenne canadienne	Palais des congrès de Montréal	Rang
Superficie locative (pi <sup>2</sup> ) <sup>4</sup>	459 138	331 046	3
Revenus bruts événements (M\$) <sup>5</sup>	10	11	2
Excédent d'exploitation (M\$)	-6,8	-15,7	3
Revenus bruts, événements au pi <sup>2</sup>	21,8 \$	33,3 \$	1
Revenus bruts événements par événement	103 \$	45,5 \$	3
Congrès confirmés pour les cinq prochaines années	57	79	1
Moyenne des salaires et bénéfices versés (M\$)	12,87	12,65	2

<sup>4</sup> Salles d'expositions, de réunions et de bals.

<sup>5</sup> Aux fins de comparaison, les revenus de redevances de la Société ont été remplacés par le chiffre d'affaires correspondant de chaque fournisseur.

# Équipe de direction au 31 mars 2023



**Emmanuelle Legault**  
Présidente-directrice  
générale



**Luc Charbonneau**  
Vice-président  
au développement  
des affaires et des  
alliances stratégiques



**Christian Ruel,**  
**CPA, CMA**  
Vice-président  
aux finances et à  
l'administration



**M<sup>re</sup> Sara Bergevin**  
Directrice des  
affaires juridiques  
et secrétaire  
corporative



**Marie-Lou  
Faucher-Bruyère,**  
**CRHA**  
Directrice, talent  
et culture



**Marie-Claude Lizée**  
Directrice du  
marketing et des  
communications



**Jean Laguë,**  
**architecte**  
Directeur de la  
gestion immobilière



**Éleine Legault**  
Directrice des  
événements et de  
l'expérience client



**Carle Pomerleau**  
Directeur des  
finances et de  
l'approvisionnement



**Christian Vasseur**  
Directeur des  
technologies de  
l'information

## L'équipe de gestion au 31 mars 2023

**Daniel Comer**

Chef de service, aménagement, manutention  
et services aux événements

**Raymond Guay**

Chef de service, entretien spécialisé

**Simon Harris**

Directeur adjoint aux opérations  
événementielles

**Alina Ignat**

Cheffe de service, approvisionnement

**Claudia Joly**

Directrice adjointe, marketing et  
communications

**Paul Keyrouz**

Directeur adjoint, gestion de projets

**Renée Langlois**

Directrice adjointe, développement  
des affaires

**Robert Lessard, CRIA**

Chef de service, talent et culture

**Hassina Lounas**

Directrice adjointe, expérience client

**Timothy Miranda**

Chef, sécurité et prévention

**Jocelyne Mondou**

Cheffe de service, ressources financières

**Karine Plamondon**

Cheffe de service, planification  
et gestion d'événements

**Jeffrey Romain**

Directeur adjoint, technologies de l'information

**Danielle M. Roy**

Cheffe de service, alliances stratégiques  
et intelligence d'affaires

**Alesandro Senerchia**

Chef de service, infrastructure,  
télécommunications et soutien TI

**Kim St Jean**

Cheffe de l'exploitation commerciale  
et des stationnements

## Rémunération des dirigeants pour l'exercice clos le 31 mars 2023

### Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

Nom	Fonction	Rémunération de base versée <sup>6</sup>	Contribution aux régimes de retraite assumée par la SPCM	Autres avantages versés ou accordés <sup>7</sup>	Rémunération globale
Emmanuelle Legault	Présidente-directrice générale	231 830 \$	23 429 \$	4 149 \$	259 408 \$
Christian Ruel	Vice-président aux finances et à l'administration	205 237 \$	22 558 \$	3 815 \$	231 610 \$
Luc Charbonneau	Vice-président au développement des affaires et des alliances stratégiques	179 075 \$	19 338 \$	3 726 \$	202 139 \$
Élaine Legault	Directrice des événements et de l'expérience client	174 810 \$	17 316 \$	3 537 \$	195 663 \$
Jean Laguë	Directeur de la gestion immobilière	163 104 \$	17 363 \$	2 602 \$	183 069 \$

<sup>6</sup> La rémunération de base comprend la progression dans l'échelle salariale, la rétroactivité et le paiement de vacances monnayables, s'il y a lieu.

<sup>7</sup> Les avantages comprennent, entre autres, le coût des assurances collectives, l'utilisation d'un stationnement, la télémédecine et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

La Société du Palais des congrès de Montréal n'offre aucun programme de rémunération variable.

### Bonis

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2022-2023.





# Développement durable



→ Le toit vert du Palais.  
© Caroline Bergeron

## Des initiatives innovantes

La Société n'a pas attendu la venue de la 15e Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) pour innover en matière de développement durable. Depuis des années, elle affiche fièrement son engagement à en faire plus et à mener à bien les actions identifiées dans son Plan d'action en développement durable (PADD). En 2022-2023, 26 actions ont fait l'objet d'un suivi rigoureux. La venue de la COP15 au Palais des congrès de Montréal a contribué à faire évoluer le Plan en insufflant des idées qui ont été concrétisées très rapidement.

En intégrant le développement durable dans ses valeurs organisationnelles, la Société assume le rôle de chef de file du tourisme d'affaires écoresponsable. Des initiatives innovantes, telles que le lancement de la nouvelle politique Éco-Palais en 2022-2023, font partie des efforts de sensibilisation qui contribuent à faire avancer les mentalités dans l'industrie.

### ÉcoPalais, au service d'événements durables

En créant sa nouvelle Politique d'écoconditionnalité au service des organisateurs d'événements, la Société souhaite encourager ses clients à adopter des principes d'écoresponsabilité. Engagement d'une brigade verte, tri des déchets, choix de cadeaux corporatifs écoresponsables – l'équipe du Palais a développé une véritable expertise en ce qui a trait à la tenue d'événements durables.

## → Certifications du Palais en 2022-2023



### ICI on recycle +

La Société est fière d'avoir reçu la certification locale **ICI on recycle +**, niveau PERFORMANCE décerné au Palais par RECYC-QUÉBEC pour démontrer son engagement dans la gestion des matières résiduelles.



### BOMA BEST

Niveau ARGENT pour cette certification nationale décernée à des immeubles aux pratiques écoresponsables concrètes.



### EIC

Certification décernée par iCompli Sustainability, attestant que Montréal et le Palais sont des destinations de choix pour la tenue d'événements écoresponsables.



### Gouvernance au Féminin

Certification BRONZE de l'organisme La Gouvernance au Féminin, qui souligne l'engagement du Palais et ses gestes concrets pour la parité au sein de ses équipes.



### VÉLOSYPATHIQUE

Certification BRONZE décernée au Palais pour ses initiatives encourageant l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement vert auprès de ses employés et de ses clients.

Le personnel du Palais accompagne les organisateurs d'événements dans leurs choix écoresponsables, en fonction de leurs besoins et de leur clientèle.

Le principe d'ÉcoPalais est simple: en acceptant d'accomplir des gestes concrets en développement durable dans le cadre de leur événement au Palais, les clients obtiennent une réduction de leur facture pouvant aller jusqu'à 10 % du loyer applicable.

À cette première réduction offerte par le Palais, Tourisme Montréal s'engage à ajouter une réduction additionnelle. Fort de sa stratégie *Destination harmonieuse*, Tourisme Montréal veut ainsi inscrire Montréal comme destination touristique exemplaire, ayant un impact positif sur sa communauté locale et sur l'environnement.

Selon les prévisions actuelles, les sommes potentiellement investies dans l'écosystème de développement durable montréalais grâce à cette politique s'élèveraient à plus de 500 000 \$ sur les six prochaines années. Les événements se prévalant d'ÉcoPalais pourraient en outre générer 230 millions de dollars en retombées économiques dans les années à venir, en plus des impacts sociaux et intellectuels entraînés dans le sillage de tels événements.

### POP, le programme OBNL du Palais

Tournée vers sa communauté, la Société a développé le Programme OBNL du Palais (POP) spécialement conçu pour les organismes à but non lucratif venant en aide à des populations défavorisées. Dans le cadre de ce programme, la Société propose des salles non utilisées aux OBNL qui souhaitent organiser des événements. Elle compte ainsi parmi les modèles d'intégration communautaire qui soutiennent ces organismes dans leur travail auprès des populations défavorisées.

#### Organismes qui se sont prévalus du POP en 2022-2023

	Date des événements
Conseil canadien pour les réfugiés	Sept. 2022
Kéroul	Sept. 2022
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)	Fév. 2023
Réseau Habitation Femmes	Mars 2023

### POLE, le Programme d'optimisation des locations événementielles

En gardant le développement durable au cœur de ses actions, la Société favorise les activités présentant de grandes retombées intellectuelles, sociales et économiques pour la communauté. Afin de soutenir le secteur événementiel de la métropole, le Palais a développé un programme lui permettant d'ouvrir ses salles non utilisées à des organisateurs. Ce Programme d'optimisation des locations événementielles (POLE) permet au Palais non seulement d'optimiser son taux d'occupation, mais aussi d'investir dans des événements présentant un potentiel de récurrence.

# Les actions environnementales

## Énergie et eau, toujours des économies à faire!

En 2022-2023, la Société a poursuivi l'installation d'ampoules DEL moins énergivores. Plus de 30 % du Palais est dorénavant éclairé à l'aide d'ampoules DEL. De plus, de nouvelles bornes pour voitures électriques ont été installées dans les stationnements employés et visiteurs.

## Compensation des émissions de GES

Afin de poursuivre et de renforcer ses actions en efficacité et en sobriété énergétiques, la Société a effectué l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de catégories 1 et 2, selon les recommandations méthodologiques de la norme ISO 14064-1:2018. En plus d'obtenir un résultat de 1 064 tonnes de  $\text{eq.CO}_2$ , la Société a appris que 89 % de ses GES proviennent de la combustion de gaz naturel.

Avec ce constat, la Société a reçu des recommandations sur les étapes à suivre afin de soutenir ses actions en efficacité énergétique.

Par ailleurs, la Société a compensé les émissions de GES liées aux dépenses énergétiques de l'immeuble en contribuant à l'aménagement et à la plantation d'arbres sur quatre hectares de la Forêt Montmorency de l'Université Laval.

## Collecte de matières organiques dans les commerces

Le service de collecte des matières organiques (compost) est offert aux commerces et restaurants de la galerie commerciale.

## Gestion des matières résiduelles

En 2022-2023, plusieurs actions visant à réduire les matières résiduelles dans les bureaux administratifs ont été entreprises, dont :

- Le retrait des corbeilles dans les bureaux individuels. À partir de cette année, chaque étage est muni d'îlots de tri (déchets, recyclage et compost);
- Le retrait des papiers à main dans les salles de bains.

Il s'agit de réduire à la source, un geste à la fois. C'est l'évidence : le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas!

## Approvisionnement responsable

Cette année, 25,74 % des achats effectués contenaient un élément de développement durable. L'objectif fixé à 30 % pour l'année 2022-2023 n'a donc pas été atteint. Plusieurs facteurs entrent en compte dans ces calculs. Cette année, des investissements significatifs ont été injectés dans des équipements de cuisine pour Capital Traiteur et dans des articles dédiés au service buffet, afin d'améliorer leur offre de service alimentaire. Malheureusement, pour ce type d'achats, il n'y a pas de critères de développement durable applicables.

À noter qu'en matière de fournitures de bureau, un score de 40,48 % a été atteint.

## Formation sur les bonnes pratiques écoresponsables

Le Palais poursuit la formation de ses employés à l'égard du développement durable. Cette année, les employés chargés du développement des affaires et de l'expérience client ont pris part à un atelier sur les bonnes pratiques à adopter dans le cadre d'événements écoresponsables.

## Poursuite des efforts de réduction de la consommation de papier

Les efforts se multiplient à ce chapitre, et les résultats sont quantifiables.

L'utilisation de DocuSign, une plateforme Web qui permet de faire signer les documents électroniquement, a mené à l'économie de plus de 2 542 feuilles de papier.

### Baisse de la consommation de papier en cinq ans

Type de papier	2018-2019	2022-2023	Réduction
Papier blanc 100 % recyclé Format lettre 8,5 po x 11 po	4 palettes de 400 paquets	2 palettes de 400 paquets	50 %
Papier blanc 100 % recyclé Format légal 8,5 po x 14 po	211 paquets	57 paquets	73 %

## Encouragement de la mobilité durable des employés

C'est un réel engagement que démontre la Société en encourageant la mobilité durable de ses employés. Plusieurs initiatives ont vu le jour cette année:

- Une mise au point pour vélos a été offerte aux employés au printemps. Seize employés ont profité de cette activité;
- Un stationnement pour vélos a été ajouté à l'extérieur de l'immeuble;
- Sept clés de vélos en libre-service BIXI sont dorénavant mises à la disposition des employés du Palais.

## Bientôt un nouveau toit vert!

En 2022-2023, le toit vert a connu une cure de rajeunissement. En juin 2023, AU/LAB, le Laboratoire sur l'agriculture urbaine, inaugurera un nouveau toit vert d'une superficie totale de 35 000 pi<sup>2</sup> (3 251 m<sup>2</sup>).

Rappelons que le toit vert du Palais existe depuis 2011 et qu'en 2016, il devenait la principale vitrine d'expérimentation et de promotion des technologies et techniques en agriculture urbaine au Québec.

# L'engagement social

## 48 heures de vélo pour la Fondation Rêves d'enfants

Une équipe de valeureux cyclistes du Palais ont vécu une expérience extraordinaire à se relayer et à pédaler sans coup férir pendant 48 heures au profit de la fondation Make-A-Wish® | Rêves d'enfants<sup>MD</sup> Canada. Plus de 2 122 km ont été parcourus et 9 200 \$ amassés dans le cadre de cette levée de fonds.

### BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS:

Sara Bergevin  
Sylvie Brunet-Labelle  
Jens Christian Bungardt  
Marie-Lou Faucher-Bruyère  
Isabelle Kapera  
Marie-Ève Lévesque  
Marjorie Marque  
Ginette Provost  
Christian Ruel  
Andrée-Anne Sauvageau



→ Les participants au 48 heures de vélo pour la Fondation Rêves d'enfants.

## Nouvelles journées de collectes annuelles

Afin d'encourager les bonnes pratiques et l'engagement des employés, deux nouvelles collectes ont été mises en place en 2022-2023. La collecte d'appareils électroniques a permis de récupérer et de recycler plus de 300 kg de matériel. Une collecte de vêtements usagés a également été organisée. Ces deux journées annuelles seront de retour à l'agenda l'an prochain!

## Action Médiation

Afin de venir en aide aux personnes marginalisées et aux personnes en situation d'itinérance qui fréquentent ses espaces, la Société adhère depuis plusieurs années au programme d'intervention psychosociale Action Médiation. Cette démarche, qui a été renforcée cette année, permet d'assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers de l'édifice. En cas de besoin, elle donne également la possibilité à l'équipe du Palais de diriger les personnes démunies ou présentant des problèmes de santé mentale vers des ressources adaptées.

De plus, une formation visant à mieux comprendre les réalités des personnes en situation d'itinérance a été offerte aux employés de la sécurité et de l'accueil.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Le Palais a adopté et mis en œuvre les recommandations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

# Reddition de comptes en matière de développement durable

Les objectifs du Plan d'action en développement durable (PADD) 2022-2023 ont été évalués selon la dernière stratégie gouvernementale 2015-2020.

## Orientation gouvernementale 1

→ Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

### OBJECTIF 1.1

**Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique**  
(activité incontournable 1)

#### Action 1

**Mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer, sensibiliser et évaluer les comportements des usagers**

#### Indicateur

- Réaliser 50 % des recommandations du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).
- Augmenter la performance de la Société.  
Déchets: diminution de 30 %.  
Récupération: augmentation de 25 %.  
Matières organiques: augmentation de 50 %.
- Avoir réinvesti 100 % des redevances du carton dans des outils de sensibilisation ou dans d'autres outils développés.

#### Cible au 31 mars 2023

- Mettre en œuvre le PGMR.
- Proposer un plan d'action quinquennal pour uniformiser les contenants, les visuels et la signalétique. Définir le visuel d'ici décembre 2022.
- Mettre à niveau de 100 % de la signalisation sur les matières résiduelles dans toutes les salles de réunion.

#### Résultats

- Les recommandations liées au PGMR ont été suivies:
  1. Bannissement du papier brun dans les toilettes de l'édifice Tramway – 12 septembre 2022;
  2. Mise à niveau de la signalisation pour l'ensemble des contenants de gestion des matières résiduelles;
  3. Mise à jour de la vidéo sur le bon geste de tri projetée sur les écrans de la galerie commerciale et des foyers;
  4. Nouvel aménagement et nouvelle procédure concernant l'utilisation du conteneur de cartons;
  5. Retrait des corbeilles dans les bureaux de l'édifice Tramway.  
Installation des flots à trois voies aux entrées et sorties des étages.
- Faute de temps, le bilan de performance des matières résiduelles sera effectué en juin 2023.

**OBJECTIF 1.1 (suite)**

<b>Action 2</b>		<b>Élaboration d'un plan d'action en vue d'atteindre la carboneutralité du Palais</b>
Indicateur	Réaliser une étude sur les sources de GES générés par les activités de la Société dans son ensemble.	
Cible au 31 mars 2023	Avoir réalisé un bilan des émissions de GES générés par les activités du Palais pour les catégories 1 et 2 et pour ses sources d'émissions.	
Résultats	Le bilan des GES de catégories 1 et 2 a été déposé en mars 2023. Des recommandations ont été élaborées afin de poursuivre le plan de carboneutralité du Palais.	
Cibles au 31 mars 2023	Identifier les activités du Palais relevant de la catégorie 3.	
Résultats	Les GES de la catégorie 3 ont été identifiés et les priorités seront déterminées dans le prochain PADD.	
<b>Action 3</b>		<b>Gérer les opérations et l'entretien des bâtiments de manière durable et efficiente</b>
Indicateur	Nombre de processus à mettre à niveau de l'entretien du bâtiment.	
Cible au 31 mars 2023	Avoir mis à jour au moins un processus en matière de gestion immobilière inscrit dans la plateforme Maximo.	
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les processus ont été mis en place avant le mois d'octobre 2022.</li> <li>• Formation du superutilisateur complétée.</li> <li>• Entrée des actifs dans la base de données.</li> <li>• Achat de tablettes et de logiciels.</li> </ul>	
<b>Action 5</b>		<b>Suivre les recommandations du rapport de BOMA BEST 2021 Réaliser toutes les rénovations majeures selon les critères BOMA BEST – OR</b>
Indicateur	Prise en charge des recommandations selon les priorités et les délais d'exécution.	
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début du mandat du comité en septembre 2022.</li> <li>• 2 rencontres par année.</li> </ul>	
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des priorités et élaboration d'un échéancier.</li> <li>• Établissement de la fréquence des rencontres à tous les 4 mois.</li> </ul>	
<b>Action 6</b>		<b>Réviser les critères d'évaluation d'écoresponsabilité de la politique d'approvisionnement écoresponsable adoptée en 2017 pour la bonifier dans une perspective responsable qui incorpore les principes sociaux et l'achat local</b>
Indicateur	Politique d'achat écoresponsable et Code de conduite des fournisseurs.	
Cible au 31 mars 2023	Mise à jour de la Politique d'approvisionnement écoresponsable d'ici au 31 mars 2023.	
Résultats	Les documents sont terminés et sont en voie d'approbation par le conseil d'administration.	

**OBJECTIF 1.1 (suite)**

<b>Action 7</b>	<b>Intégration de critères de développement durable dans les appels d'offres pour les contrats récurrents et de grande envergure</b>
Indicateur	Liste des contrats d'approvisionnement identifiés.
Cible au 31 mars 2023	Établir une veille du milieu et des meilleures pratiques.
Résultats	Veille en cours et document de consultation disponible pour les membres du comité développement durable.
Cible au 31 mars 2023	Établir la liste des prochains appels d'offres à prioriser pour inclure des clauses en développement durable.
Résultats	Liste à jour des prochains appels d'offres disponibles pour le personnel de l'approvisionnement.
<b>Action 10</b>	<b>Adapter les stationnements pour répondre aux besoins des employés et des visiteurs en matière de bornes électriques</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bornes de recharge électriques ajoutées au parc du stationnement.</li> <li>• Statistique sur le nombre d'heures/bornes utilisées par année.</li> </ul>
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dresser un inventaire du maximum d'endroits permettant l'installation de bornes électriques et ajouter au moins 10 bornes additionnelles dans notre parc.</li> <li>• Développer un modèle d'affaires pour offrir des bornes de recharge gratuites (<i>benchmarking</i>).</li> </ul>
Résultats	Des bornes électriques ont été ajoutées dans le stationnement des employés (6) et des visiteurs (2).
<b>Action 15</b>	<b>Intégrer des considérations écoresponsables dans l'achat de matériel et d'outils de communication afin de réduire la distribution d'objets promotionnels aux partenaires et clients</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des cadeaux corporatifs créés au Québec.</li> <li>• Réflexion et recherche d'expériences à offrir au lieu de cadeaux (biens consommables).</li> </ul>
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 % du budget annuel alloué aux cadeaux corporatifs est offert en expériences.</li> <li>• Tous les ans, effectuer des recherches pour identifier les entités qui répondent à des critères écoresponsables.</li> </ul>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Billets pour OASIS immersion donnés sous forme de commandites ou de cadeaux.</li> <li>• Partenariat avec Arbre-Évolution. Au lieu d'offrir des cadeaux lors de leurs voyages d'affaires, les délégués commerciaux offrent de planter des arbres.</li> <li>• Achat de crédits carbone pour compenser les GES émis par les déplacements de nos clients. Cette action a été réalisée une fois.</li> <li>• Total de cadeaux fabriqués au Canada (incluant au Québec): 57 %. L'origine des cadeaux se détaille ainsi:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 cadeaux sur 14 ont été fabriqués au Québec ou représentent une expérience (43 %).</li> <li>- 2 cadeaux sur 14 ont été fabriqués ailleurs au Canada (14 %).</li> </ul> </li> </ul>

### OBJECTIF 1.1 (suite)

Action 18	Adhésion de la clientèle à la Politique d'écoconditionnalité
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de clients ayant adhéré à la Politique et utilisé ses mécanismes.</li><li>• Nombre de gestes écoresponsables accomplis.</li></ul>
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins 5 clients ont adhéré à la politique ou ont posé des gestes écoresponsables.</li><li>• Établir un comparatif pour les années à venir (statut de départ).</li></ul>
Résultats	9 groupes confirmés (dont un terminé: COP15) et 7 groupes provisoires ont intégré la politique à leur offre, pour un total de 16 groupes.

### OBJECTIF 1.2

#### Renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les processus décisionnels, les projets et les activités (activité incontournable 2)

Action 9	Utilisation de l'aide à la décision qui tient compte des principes de développement durable pour l'approbation de projets
Indicateur	Nombre de projets mis en œuvre à l'interne selon la grille d'analyse d'aide à la décision en développement durable mis à la disposition des membres des instances décisionnelles.
Cible au 31 mars 2023	Au moins un projet majeur a été rendu plus écoresponsable à l'aide de la grille d'analyse en développement durable.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cible atteinte.</li><li>• Un projet a été évalué avec la grille de décision. Il s'agit du projet d'optimisation de l'utilisation de la billetterie mobile.</li></ul>

### OBJECTIF 1.4

#### Poursuivre le développement et la diffusion des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action 8	Consolider le portefeuille des certifications
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de bord des certifications et plan d'action.</li><li>• Dossier de candidature retenu pour analyse par RECYC-QUÉBEC.</li></ul>
Cible au 31 mars 2023	Mise en place d'un tableau de bord des certifications et des dates de mise à jour.
Résultats	Tableau de l'inventaire des certifications et recommandations présentées au comité de direction du Palais.
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutenir les objectifs stratégiques du Palais.</li><li>• Rendre compte du résultat des actions.</li><li>• Déposer les dossiers de candidature pour les certifications venant à échéance après évaluation de leur pertinence.</li></ul>
Résultats	Réflexion réalisée au début de l'année 2023 pour consolider les certifications à conserver.
Cible au 31 mars 2023	Avoir déposé le dossier de candidature en vue d'obtenir la certification ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"><li>• ICI on recycle +.</li><li>• Attestation niveau PERFORMANCE reçue le 22 mars 2023.</li><li>• Attestation valide pour 3 ans.</li></ul>

## OBJECTIF 1.4 (suite)

<b>Action 12</b>	<b>Améliorer la gestion numérique</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une procédure de bonnes pratiques.</li> <li>Identifier la méthodologie permettant de mesurer la quantité de carbone généré par nos activités numériques chaque année.</li> </ul>
Cible au 31 mars 2023	Quantifier l'impact de l'économie en carbone.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt du premier jet du <i>Guide des bonnes pratiques numériques au bureau</i>, en révision.</li> <li>Rencontre de la firme TALSOM. Proposition en vue de l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement à la sobriété numérique:               <ol style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la maturité ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) du secteur des technologies de l'information;</li> <li>Identifier les options technologiques et le <i>benchmarking</i>;</li> <li>Soutenir l'intégration de pratiques numériques responsables dans le cadre du prochain PADD.</li> </ol> </li> <li>Approbation du mandat en mai 2023. Le mandat est en cours de réalisation.</li> </ul>
<b>Action 13</b>	<b>Participer au développement d'un système (tableau de bord) de suivi du PADD</b>
Indicateur	Réflexion et identification des critères de mise en œuvre d'un tableau de bord.
Cible au 31 mars 2023	Devis technique à développer.
Résultats	Le cadrage du projet est complété. Il n'a pas été possible d'affecter des ressources humaines à la concrétisation de cette action.
<b>Action 14</b>	<b>Mettre en œuvre un plan de communication en matière de développement durable</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage: nombre de personnes qui connaissent le plan de communication en développement durable (interne et externe).</li> <li>Nombre de diffusions pertinentes du plan de communication en développement durable.</li> </ul>
Cible au 31 mars 2023	Adoption du plan d'ici juillet 2022.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le plan de communication a été complété en juillet 2022. Plus de 90% du plan a été réalisé.</li> <li>Le sondage n'a pas été réalisé.</li> <li>Un sondage sur les actions et pratiques en développement durable est en cours de réalisation.</li> </ul>
<b>Action 16</b>	<b>Former les chargés d'événements pour qu'ils adoptent de bonnes pratiques en événements écoresponsables</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de formations données aux chargés d'événements.</li> <li>À la suite des formations, sonder le taux de connaissances acquises.</li> </ul>
Cible au 31 mars 2023	2 formations en développement durable suivies par tous les chargés d'événements d'ici mars 2023.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>La formation offerte aux employés en développement des affaires et aux chargés d'événements s'est déroulée le 24 janvier 2023.</li> <li>La formation en format virtuel est disponible sur l'intranet du Palais.</li> </ul>

**OBJECTIF 1.4 (suite)**

---

<b>Action 17</b>	<b>Offrir l'accompagnement adapté aux organisateurs d'événements pour organiser des événements écoresponsables</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire une veille documentaire. Identifier l'outil qui répond aux critères d'un événement écoresponsable.</li><li>• Offrir aux clients un état des lieux permettant de faire un événement écoresponsable (normes).</li><li>• Rendre disponible le <i>Guide écoresponsable</i> de Tourisme Montréal.</li></ul>
Cible au 31 mars 2023	Création du <i>Guide des initiatives écoresponsables</i> .
Résultats	Tourisme Montréal a partagé le <i>Guide écoresponsable</i> à l'intention des clients qui veulent organiser un événement écoresponsable. Un outil sous forme de tableau qui résume les critères en développement durable est offert par le Palais ou par les partenaires.
Cible au 31 mars 2023	Identifier un outil interactif qui pourrait intégrer tous les critères d'un événement écoresponsable et qui aiderait les organisateurs à calculer leur empreinte carbone.
Résultats	Cette action n'a pu être complétée.
<b>Action 19</b>	<b>Faire connaître sur le marché international et local, les initiatives et le programme en développement durable du Palais</b>
Indicateur	Nombre de cahiers de candidature ayant intégré les initiatives en développement durable du Palais.
Cible au 31 mars 2023	Intégrer les initiatives en développement durable à chaque cahier de candidature (dans le gabarit des cahiers).
Résultats	Le cahier de candidature n'a pas été révisé cette année. Toutefois, le Palais a ajouté des pages sur les initiatives et les programmes en développement durable existant dans le cahier de candidature actuel. Par ailleurs, une nouvelle page sur le développement durable est incluse dans le document <i>Plans et capacités</i> remis à chacun des clients.
<b>Action 20</b>	<b>Favoriser une plus grande prise en compte des principes du PADD du Palais par ses employés</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de formations offertes par direction.</li><li>• Nombre d'employés formés par direction.</li><li>• Sondage sur les connaissances acquises en développement durable.</li><li>• Nombre de rencontres entre la chargée en gestion du développement durable et les nouveaux employés.</li></ul>
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en développement durable des employés.</li><li>• Intégrer des informations sur le développement durable dans le matériel d'accueil et de formation du personnel.</li></ul>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lors de l'embauche d'un candidat, plusieurs informations en lien avec le PADD sont transmises, comme l'existence d'un stationnement pour vélos et la possibilité d'adhérer au forfait de transports en commun OPUS &amp; Cie. La chargée en gestion du développement durable est invitée à toutes les rencontres d'accueil des nouveaux employés avec le comité de direction.</li><li>• Une formation sur la diversité et l'inclusion a été donnée au comité de direction. Les formations comparables pour les employés ont été reportées.</li></ul>

---

**OBJECTIF 1.5****Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (activité incontournable 3)**

<b>Action 23</b>	<b>Entretien des partenariats visant à faire la promotion des arts et de la culture et mettant en vedette des artistes de Montréal</b>
Indicateur	Partenariats avec les parties prenantes du milieu.
Cible au 31 mars 2023	Création d'un tableau de bord : inventaire des partenariats existants et potentiels, et plan d'action sur 5 ans.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cible atteinte à 50 %.</li> <li>• Plusieurs activités ont eu lieu dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cocktail 4@6 avec DJ dans l'installation <i>Nature légère</i>;</li> <li>– Rencontre avec Art Souterrain.</li> </ul> <p>Le Palais a d'ailleurs accueilli le festival Art Souterrain dans ses espaces en lui prêtant une vitrine complète comme espace d'exposition.</p> </li> <li>• L'inventaire est débuté, mais non complété.</li> </ul>

**Orientation gouvernementale 4**

→ Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

**OBJECTIF 4.2****Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités**

<b>Action 24</b>	<b>Offrir des espaces locatifs en période creuse pour des organismes du milieu</b>
Indicateur	Nombre d'organismes qui participent au programme.
Cible au 31 mars 2023	10 organismes bénéficient de ce programme.
Résultats	Au total, 6 demandes admissibles ont été transférées à l'équipe du développement des affaires depuis le lancement du Programme OBNL du Palais en avril 2022. Parmi ceux-ci, 4 événements ont été confirmés.
<b>Action 25</b>	<b>Adopter et mettre en œuvre le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées</b>
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du Plan d'action.</li> <li>• Certification Kéroul.</li> <li>• 80 % de la clientèle est satisfaite des installations.</li> <li>• Sondage auprès des usagers ou marche exploratoire via AlterGo.</li> </ul>
Cible au 31 mars 2023	100 % des mesures proposées par Kéroul mises en place.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport de Kéroul a été reçu en juin 2022.</li> <li>• Le Plan a été complété.</li> </ul>

### OBJECTIF 4.3

#### Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

##### Action 21 Bonifier les programmes existants d'engagement en développement durable, volet social, dans la communauté

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4 journées d'action sociale à planifier.</li><li>• Identifier des programmes potentiels pour les prochaines années.</li></ul>
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation d'au moins 20 % des employés aux journées d'action.</li><li>• Identifier et choisir des causes pour les 4 prochaines années.</li></ul>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cible atteinte.<ul style="list-style-type: none"><li>- Entraide (vente de desserts et d'objets perdus);</li><li>- 48 heures de vélo pour la Fondation Rêves d'enfants en septembre 2022;</li><li>- Semaine de récupération de matériel électronique en février 2023;</li><li>- Semaine de sensibilisation afin de collecter des vêtements en mars 2023.</li></ul></li></ul>

##### Action 22 Soutenir des programmes d'intervention pour aider les personnes en situation d'itinérance à Montréal

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un rapport par année.</li><li>• Nombre d'interventions de médiation sociale auprès des personnes en situation d'itinérance au Palais.</li></ul>
Cible au 31 mars 2023	Rapport déposé annuellement.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cible atteinte.</li><li>• Des formations sur les personnes en situation d'itinérance ont eu lieu les 27 et 28 février 2023. Le personnel de sécurité, le personnel de l'accueil et plusieurs collègues d'autres départements ont pris part à cette formation.</li><li>• Le rapport a été déposé.</li></ul>

## Orientation gouvernementale 5

→ Améliorer par la prévention la santé de la population

### OBJECTIF 5.1

#### Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

##### Action 11

##### Encourager l'usage des moyens de transport à faible empreinte carbone en créant des incitatifs aux déplacements multimodaux

Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage d'adhésion par les employés aux incitatifs mis sur pied par la Société.</li> <li>• Nombre de recommandations du rapport <i>VELOSYMPATHIQUE de Vélo Québec – 2021</i> mises en œuvre.</li> </ul>
Cible au 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 % des employés qui utilisent les incitatifs de transport actif mis sur pied par la Société.</li> <li>• Révision du site Web pour favoriser l'accès au Palais par le transport multimodal plutôt qu'en automobile.</li> <li>• Implantation de 5 recommandations du rapport <i>VÉLOSYMPATHIQUE</i>.</li> </ul>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au Défi sans auto solo à la fin août.</li> <li>• Défi du 19 au 25 septembre 2022. Plus de 30 collègues du Palais ont participé au Défi sans auto solo.</li> <li>• Candidature du Palais pour les prix Leaders en mobilité durable.</li> <li>• Rapport de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) contenant les résultats du sondage des déplacements des employés.</li> <li>• Mise en œuvre des recommandations du rapport <i>VÉLOSYMPATHIQUE</i>:             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nommer un responsable: Véronique Allard;</li> <li>2. Donner accès à des vélos libre-service (7 clés BIXI à l'été 2022);</li> <li>3. Organiser un événement dans le cadre du mois du vélo (atelier mécanique offert aux employés);</li> <li>4. Ajout de supports à vélo (rues Viger et Saint-Urbain);</li> <li>5. Élaboration du Plan d'action vélo;</li> <li>6. Sondage maison sur les incitatifs pour accroître la mobilité durable au Palais.</li> </ol> </li> </ul>

## Orientation gouvernementale 8

→ Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

### OBJECTIF 8.1

#### Améliorer l'efficacité énergétique

##### Action 4

##### Mettre en œuvre de nouvelles mesures pour améliorer notre efficacité énergétique

Indicateur	Nombre de recommandations de l'audit de performance énergétique 2021 mises en œuvre.
Cible au 31 mars 2023	Avoir mis en œuvre au moins une recommandation de l'audit de performance énergétique réalisé en 2021 et réaliser un plan d'action pour la réalisation des autres recommandations.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement de l'éclairage par des ampoules DEL: 30 % réalisé.</li><li>• Optimisation du volume d'air neuf de la gaine « Nord-Sud »: réalisé.</li><li>• Optimisation du volume d'air neuf de la gaine « Est-Ouest »: réalisé.</li><li>• Optimiser le rendement thermique du réseau primaire de chauffage: à l'étude.</li></ul>

## Annexe

→ Liste des objectifs gouvernementaux non retenus

### MOTIFS RELATIFS AUX OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Trois motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs gouvernementaux ne font pas partie du Plan d'action de développement durable de la Société:

- A** → La mission du Palais ne permet pas de contribuer à l'atteinte de cet objectif.
- B** → Une autre action du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
- C** → Un autre engagement du Palais contribue à l'atteinte de cet objectif.

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

##### Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectifs	Motifs
<b>Objectif 1.3</b> → Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales	A
<b>Objectif 1.6</b> → Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	A

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

##### Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

Objectifs	Motifs
<b>Objectif 2.1</b> → Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables	A
<b>Objectif 2.2</b> → Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	A
<b>Objectif 2.3</b> → Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	A
<b>Objectif 2.4</b> → Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable	A
<b>Objectif 2.5</b> → Aider les consommateurs à faire des choix responsables	A

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

##### Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectifs	Motifs
<b>Objectif 3.1</b> → Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité	A
<b>Objectif 3.2</b> → Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la Société	A

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

##### Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

###### Objectifs

###### Motifs

**Objectif 4.1** → Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables

A

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

##### Améliorer par la prévention la santé de la population

###### Objectifs

###### Motifs

**Objectif 5.2** → Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

B

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

##### Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

###### Objectifs

###### Motifs

**Objectif 6.1** → Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

A

**Objectif 6.2** → Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

A

**Objectif 6.3** → Soutenir la participation dans le développement des collectivités

A

**Objectif 6.4** → Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels

A

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

##### Soutenir la mobilité durable

###### Objectifs

###### Motifs

**Objectif 7.1** → Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables

A

**Objectif 7.2** → Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES

A

#### ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

##### Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

###### Objectifs

###### Motifs

**Objectif 8.2** → Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

A

**Objectif 8.3** → Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES

A



# Autres exigences légales



## Politique linguistique

Conformément à la Charte de la langue française, la politique linguistique de la Société, adoptée en 2000, définit des règles qui doivent être respectées par l'ensemble du personnel. Le comité permanent de la politique linguistique de la Société veille à l'application de la politique et à la sensibilisation des employés à ce sujet.

Ce comité, composé de cinq membres, effectue des suivis sur divers sujets liés à l'usage du français en milieu de travail. Dans l'ensemble, la politique est bien respectée et nos employés privilégient l'usage du français dans leurs communications.

### Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	50 ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	Oui
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	3
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Non <sup>1</sup>
Si oui, expliquez lesquelles :	

<sup>1</sup> Au cours de l'année 2022-2023, des changements sont survenus au sein du comité à la suite du départ de certains membres du personnel, notamment de la directrice du marketing et des communications qui agissait comme mandataire principale. Les activités du comité se sont vues suspendues pour un certain temps, elles seront reprises suivant la nomination de la nouvelle directrice.

### Statut de la politique linguistique institutionnelle

Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Maintien de la conformité : 26 novembre 2021
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française	13 février 2019

## POLITIQUE LINGUISTIQUE (suite)

**Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle**

Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ?

Oui

Si oui, expliquez lesquelles :

Communication interne via l'intranet. Toutes les directions sont soucieuses et veillent sur une base quotidienne à privilégier le français dans toutes les facettes du travail.

## Financement des services publics

La *Politique de financement des services publics* vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Conformément à cette Politique, les ministères et organismes sont tenus à une reddition de comptes sur la tarification des biens et des services qu'ils fournissent à la population et aux entreprises. Le tableau de la page suivante présente les renseignements exigés par la Politique en vigueur.

### Reddition de comptes sur la tarification

Catégories de revenus	Méthode de fixation des tarifs	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation des tarifs
Location d'espaces	Valeur marchande	1 <sup>er</sup> janvier 2023	IPC
Redevances	Valeur marchande	Tel qu'au contrat	Entente contractuelle
Services auxiliaires	Valeur marchande	1 <sup>er</sup> janvier 2023	Variable
Stationnement	Valeur marchande	1 <sup>er</sup> avril 2022	Variable
Location de locaux	Valeur marchande	Selon le bail	IPC

Catégories de revenus	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)	% atteint	% visé
Location d'espaces	17 401 404	16 448 485	952 919	106 %	55 %
Redevances	9 260 439	6 759 944	2 500 495	137 %	71 %
Services auxiliaires	27 737 421	28 832 373	(1 094 952)	96 %	75 %
Stationnement	1 833 541	1 748 061	85 480	105 %	76 %
Location de locaux	1 311 676	1 371 000	(59 324)	96 %	106 %
<b>Sous-total</b>	<b>57 544 481</b>	<b>55 159 863</b>	<b>2 384 618</b>	<b>104 %</b>	<b>66 %</b>

Revenus provenant d'une autre source que la tarification	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)
Location à titre gratuit	223 855	0	223 855
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec			
De fonctionnement	22 704 699	0	22 704 699
Relative au remboursement de la dette à long terme	7 893 837	0	7 893 837
Relative aux terrains	2 519 284	0	2 519 284
Subvention du gouvernement du Canada	0	0	0
Gain sur disposition de placements	0	0	0
Remboursement de taxes foncières et scolaires	0	0	0
Virement des contributions reportées	109 429	0	109 429
Intérêts	570 927	0	570 927
Révisions des estimations – OMHS	4 531	0	4 531
<b>Sous-total</b>	<b>34 026 562</b>	<b>0</b>	<b>34 026 562</b>

Coûts non reliés à la prestation de produits ou services	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)
Perte sur location à titre gratuit	0	223 855	(223 855)
Taxes municipales et scolaires	0	9 765 812	(9 765 812)
Intérêts sur la dette	0	4 334 948	(4 334 948)
Intérêts sur marge de crédit	0	10 621	(10 621)
Maintien des actifs	0	8 556 408	(8 556 408)
Amortissement des immobilisations corporelles	0	9 949 733	(9 949 733)
Autres dépenses hors opérations	0	850 325	(850 325)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	0	10 894	(10 894)
Charge de désactualisation – OMHS	0	7 980	(7 980)
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>33 710 576</b>	<b>(33 710 576)</b>

<b>TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES</b>	<b>91 571 043</b>	<b>88 870 439</b>	<b>2 700 604</b>
--------------------------------------	-------------------	-------------------	------------------

## Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017, la Société doit produire une reddition de comptes annuelle à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements exigés par la Loi en vigueur.

### Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2022-2023

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations <sup>2</sup>	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) <sup>3</sup>		s. o.	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s. o.	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations: Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		s. o.	s. o.
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		s. o.	s. o.
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		s. o.	s. o.
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		s. o.	s. o.
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		s. o.	s. o.
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		s. o.	s. o.
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s. o.	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s. o.
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé			
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 <sup>4</sup>		s. o.	s. o.

<sup>2</sup> Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

<sup>3</sup> Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

<sup>4</sup> Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi est répertorié à ce point.

## Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et*

*sur la protection des renseignements personnels*, la Société présente le bilan des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2022-2023.

**Nombre total de demandes reçues:**

→ **3 demandes**

**Nombre total de demandes traitées:**

→ **3 demandes**

### Liste de demandes traitées

Numéro de la demande	Objet de la demande	Délai de traitement de la demande
AI_2022-2023_01	Les ordres du jour et procès-verbaux du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal de 2015 à 2020	30 jours
AI_2022-2023_02	Candidats au poste de président-directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal en 2021	29 jours
AI_2022-2023_03	Nombre de participants et de visiteurs pour 2022	2 jours

### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	1	0	0
21 à 30 jours	2	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (suite)

**Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues**

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	1	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	1	0	0	Articles 14, 21, 22 et 23 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
Refusée (entièrement)	1	0	0	Articles 1, 9, 37, 53, 54 et 59 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
Autres	0	0	0	s. o.

**Mesures d'accommodement et avis de révision**

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

## Code d'éthique et de déontologie

La Société dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui peut être consulté en ligne au [congresmtl.com/codeethiquepersonnel](http://congresmtl.com/codeethiquepersonnel). Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.





# États financiers au 31 mars 2023

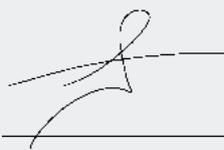


# Rapport de la direction

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.



---

**Emmanuelle Legault**  
Présidente-directrice générale

Montréal, le 15 juin 2023

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



---

**Christian Ruel, CPA**  
Vice-président aux finances et à l'administration



# Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

## Rapport sur l'audit des états financiers

### OPINION

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### FONDEMENT DE L'OPINION

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

#### **RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent

influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

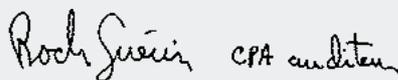
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

#### **RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



**Roch Guérin, CPA auditeur**

Directeur principal d'audit

Montréal, le 15 juin 2023

## État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel retraité (note 3)
<b>REVENUS</b>			
Subventions du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	14 071 900 \$	22 704 699 \$	30 014 398 \$
Relative aux immobilisations corporelles (note 15)	13 317 483	7 893 837	7 846 200
Relative aux terrains		2 519 284	7 584 542
Location d'espaces	8 776 493	17 401 404	4 336 947
Services auxiliaires (note 4)	8 368 106	29 570 962	3 361 227
Redevances (note 5)	4 965 668	9 260 439	1 162 173
Location de locaux	1 400 009	1 311 676	1 485 184
Intérêts	150 000	570 927	152 139
Location à titre gratuit (note 6)		223 855	356 710
Virement des contributions reportées (note 16)	109 429	109 429	109 429
Révisions des estimations – OMHS		4 531	–
	<b>51 159 088</b>	<b>91 571 043</b>	<b>56 408 949</b>
<b>CHARGES</b>			
Frais d'événements (note 7)	11 208 808	30 173 510	4 620 859
Frais d'exploitation et d'administration (note 8)	29 795 888	34 281 989	24 994 570
Taxes municipales et scolaires	10 175 262	9 765 812	9 989 435
Frais financiers (note 9)	4 485 215	4 456 666	5 523 141
Amortissement des immobilisations corporelles (note 19)	10 392 894	9 949 733	9 971 250
Perte à la location à titre gratuit (note 6)		223 855	356 710
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		10 894	7 028
Charge de désactualisation – OMHS (note 18)		7 980	7 653
	<b>66 058 067</b>	<b>88 870 439</b>	<b>55 470 646</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(14 898 979)</b>	<b>2 700 604</b>	<b>938 303</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b>		71 059 074	70 110 668
Modification comptable (note 3)		(139 242)	(129 139)
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ</b>		70 919 832	69 981 529
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>73 620 436 \$</b>	<b>70 919 832 \$</b>

# État de la situation financière au 31 mars 2023

	2023	2022 Réel retraité (note 3)
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	14 281 077 \$	13 366 660 \$
Débiteurs (note 10)	2 265 266	1 120 736
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	143 643 916	157 733 165
Loyers à recevoir	—	38 365
Prêt (note 11)	—	122 987
	<b>160 190 259</b>	<b>172 381 913</b>
<b>PASSIFS</b>		
Charges à payer et frais courus (note 12)	19 428 270	18 398 961
Intérêts courus à payer	645 095	726 623
Revenus perçus d'avance	6 376 140	5 334 475
Emprunts (note 13)	2 463 017	—
Dettes (note 14)	139 618 125	157 657 312
Subventions reportées (note 15)	97 863 149	102 082 752
Contributions reportées (note 16)	1 308 461	1 417 890
Passif au titre des sites contaminés (note 17)	606 371	599 512
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 18)	182 791	197 660
	<b>268 491 419</b>	<b>286 415 185</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(108 301 160)</b>	<b>(114 033 272)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	3 387 668	3 359 424
Frais reportés	138 715	376 246
Immobilisations corporelles (note 19)	178 395 213	181 217 434
	<b>181 921 596</b>	<b>184 953 104</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b>	<b>73 620 436 \$</b>	<b>70 919 832 \$</b>

**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (note 20)**

**ÉVENTUALITÉS (note 21)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



**Josée Noisieux**  
Présidente du conseil d'administration



**Annie Tremblay**  
Présidente du comité d'audit

## État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel retraité (note 3)
<b>EXCÉDENT(DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(14 898 979) \$</b>	<b>2 700 604 \$</b>	<b>938 303 \$</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 801 200)	(7 254 960)	(19 060 266)
Réévaluation des immobilisations corporelles - OMHS		18 318	—
Amortissement des immobilisations corporelles	10 392 894	9 949 733	9 971 250
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		10 894	7 028
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		98 236	9 020
	5 591 694	2 822 221	(9 072 968)
Acquisition de charges payées d'avance		(13 146 478)	(16 457 097)
Utilisation des charges payées d'avance		13 118 234	13 829 818
Acquisition de frais reportés		—	(25 000)
Utilisation des frais reportés		237 531	68 101
		209 287	(2 584 178)
<b>DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE</b>	<b>(9 307 285)</b>	<b>5 732 112</b>	<b>(10 718 843)</b>
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b>		(113 835 612)	(103 124 422)
Modification comptable (note 3)		(197 660)	(190 007)
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ</b>		(114 033 272)	(103 314 429)
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>(108 301 160) \$</b>	<b>(114 033 272) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Encaissement de subventions et contributions	42 930 378 \$	47 945 299 \$
Rentrée de fonds – clients	57 524 670	13 685 638
Sortie de fonds – fournisseurs et membres du personnel	(70 875 730)	(43 425 393)
Intérêts reçus	526 236	160 366
Intérêts versés	(4 415 695)	(5 777 546)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>25 689 859</b>	<b>12 588 364</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 128 541)	(11 012 719)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	98 236	9 020
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(9 030 305)</b>	<b>(11 003 699)</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Encaissement de prêt	17 049	8 984
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>17 049</b>	<b>8 984</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt court terme contracté	16 399 500	3 000 000
Remboursement emprunt court terme	(14 000 000)	(3 000 000)
Dettes remboursées	(18 161 686)	(17 179 257)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(15 762 186)</b>	<b>(17 179 257)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE</b>	<b>914 417</b>	<b>(15 585 608)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>13 366 660</b>	<b>28 952 268</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>14 281 077 \$</b>	<b>13 366 660 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires

## 31 mars 2023

### 1. Constitution et objets

La Société du Palais des congrès de Montréal (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée sans capital-actions par la *Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal* (RLRQ, chapitre S-14.1). Elle a pour mission:

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès de Montréal;
- d'exercer des activités commerciales ou autres de nature à contribuer au développement du Palais des congrès de Montréal et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* du Québec (RLRQ, chapitre 1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5<sup>e</sup> suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

#### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est permise lorsqu'elle est cohérente avec ce dernier.

#### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer certains éléments, principalement la provision pour créances douteuses, la durée de vie

utile des immobilisations ainsi que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

#### INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

#### ÉTAT DES GAINS OU PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

#### REVENUS

##### Subventions

Les revenus de subvention sont constatés dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont comptabilisées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont virées aux revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

### Contributions

Les contributions reçues qui font l'objet d'une affectation externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées et sont virées aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

### Location à titre gratuit

Les opérations non monétaires ayant une substance commerciale sont comptabilisées à la juste valeur.

### Autres

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent.

Les revenus provenant de la location d'espaces et de la prestation de services auxiliaires sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus. Toute différence entre le montant perçu et le montant constaté à titre de revenus est inscrite à l'état de la situation financière à titre de revenus perçus d'avance ou de débiteurs. Les redevances sont constatées à mesure que celles-ci deviennent gagnées en vertu des conditions contractuelles.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des taxes à la consommation et des charges sociales à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

### Trésorerie

La trésorerie est composée uniquement des soldes bancaires.

### Prêt

Lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie pour montrer les prêts au moindre coût et de la valeur de recouvrement nette. La réduction de la valeur comptable alors constatée est imputée aux résultats au poste « moins-value sur prêts », s'il y a lieu. Lorsque le prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme étant probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite. La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Le facteur principal dans l'établissement de la provision pour moins-value est l'historique récent en ce qui concerne le recouvrement du prêt.

### PASSIFS

#### Provision pour vacances et maladies

Les obligations découlant des congés de vacances et des jours de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ». Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque les jours de maladie non pris sont payables annuellement et que la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

#### Avantages sociaux futurs

##### *Régimes de retraite*

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

##### *Provision pour allocation de transition*

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à

la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ».

#### **Passif au titre des sites contaminés**

Les obligations au titre de l'assainissement des sites contaminés sous la responsabilité de la Société, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés dès que la contamination dépasse une norme environnementale existante ou dès que la Société en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs des activités d'assainissement.

L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, la Société n'actualise pas ces coûts. Cependant, les coûts ont été majorés pour tenir compte du degré de précision associé au moyen de l'évaluation employée.

#### **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées:

- Il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- L'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;

- Il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Pour les immobilisations faisant l'objet d'un usage productif, les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service. Pour les immobilisations ne faisant plus l'objet d'un usage productif, les coûts de mise hors service sont passés en charge à l'état des résultats car il n'y a plus de période de réalisation des avantages futurs à laquelle les rattacher.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Pour les immobilisations faisant l'objet d'un usage productif, ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement. Pour les immobilisations ne faisant plus l'objet d'un usage productif, les ajustements sont constatés à titre de revenu ou de charge de l'exercice.

**ACTIFS NON FINANCIERS**

En raison de leur nature, les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs.

**Frais reportés**

Les frais initiaux directs encourus pour la location des espaces commerciaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties (à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis) selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation, établie comme suit:

Bâtiment	26 à 40 ans (1)
Aménagements	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 et 10 ans
Logiciels	5 et 10 ans

(1) Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une durée de 40 à 100 ans.

Les immobilisations en cours de construction ou d'agrandissement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

**OPÉRATIONS INTERENTITÉS**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus ou transférés sans contrepartie à une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

**3. Modifications comptables****ADOPTION DE NOUVELLE NORME COMPTABLE SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, la Société a adopté le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants:

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par la Société s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;

- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires. Ainsi, l'entité a évalué les montants comptabilisés au moyen de l'information disponible, des hypothèses appliquées et des taux d'actualisation courants au 1<sup>er</sup> avril 2022.

L'adoption de cette norme selon l'approche rétroactive modifiée a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants:

<b>État de la situation financière</b>	<b>2022</b>
<b>PASSIFS</b>	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	197 660 \$
<b>DETTE NETTE</b>	<b>197 660</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>	
Immobilisations corporelles	58 418
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b>	<b>(139 242) \$</b>

<b>État des résultats et de l'excédent cumulé</b>	<b>2022</b>
<b>CHARGES</b>	
Amortissement des immobilisations corporelles	2 450 \$
Charge de désactualisation - OMHS	7 653
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>(10 103) \$</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>(129 139)</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(139 242) \$</b>

<b>État de la variation de la dette nette</b>	<b>2022</b>
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>190 007 \$</b>
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>(10 103)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	2 450
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>197 660 \$</b>

#### 4. Services auxiliaires

	2023	2022
Audiovisuel	15 298 009 \$	476 631 \$
Aménagement	4 153 586	201 164
Plomberie et électricité	2 845 091	659 094
Accueil, vestiaire et sécurité	2 410 327	677 397
Stationnement	1 833 541	863 876
Télécommunications	1 731 267	284 876
Entretien ménager	848 533	147 908
Autres	450 608	50 281
	<b>29 570 962 \$</b>	<b>3 361 227 \$</b>

#### 5. Redevances

	2023	2022
Services audiovisuels	4 669 387 \$	638 968 \$
Services alimentaires	3 306 046	228 423
Billets vendus	967 760	203 779
Autres	317 246	91 003
	<b>9 260 439 \$</b>	<b>1 162 173 \$</b>

#### 6. Location à titre gratuit

La Société a loué des espaces à titre gratuit à la ville de Montréal, une entité non apparentée. Ces opérations sont effectuées en contrepartie partielle de l'expropriation, aux fins des travaux d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, de certains actifs qui leur appartenaient.

## 7. Frais d'événements

	2023	2022
Traitements – personnel à l'événement		
Accueil et vestiaire	1 972 782 \$	1 289 168 \$
Services à la clientèle	1 109 305	410 621
Audiovisuel	398 646	176 041
Télécommunications	275 705	143 483
Stationnement	104 763	102 615
Audiovisuel	14 053 336	48 156
Aménagement	7 723 337	1 184 499
Sécurité	1 792 157	5 867
Entretien ménager	1 310 039	606 111
Plomberie et électricité	865 312	254 892
Divers services externes	568 128	399 406
	<b>30 173 510 \$</b>	<b>4 620 859 \$</b>

## 8. Frais d'exploitation et d'administration

	2023	2022
Traitements et avantages sociaux	11 767 942 \$	10 476 011 \$
Entretien et réparations	11 672 405	5 318 619
Services professionnels et administratifs	2 175 331	1 171 738
Promotion et communications	1 890 264	1 220 065
Électricité et chauffage	1 648 357	1 492 057
Service d'entretien ménager	1 334 692	1 354 191
Service d'entretien spécialisé	1 185 460	1 117 378
Gardiennage	1 138 306	1 054 725
Frais de résiliation	605 938	–
Assurances et permis	478 279	468 446
Virement des frais reportés	237 531	68 101
Formation professionnelle	102 137	120 178
Créances douteuses et irrécouvrables	29 895	524 424
Loyers	8 593	9 125
Frais de décontamination	6 859	599 512
	<b>34 281 989 \$</b>	<b>24 994 570 \$</b>

## 9. Frais financiers

	2023	2022
Intérêts sur les dettes	4 334 948 \$	5 505 266 \$
Autres intérêts et frais bancaires	121 718	17 875
	<b>4 456 666 \$</b>	<b>5 523 141 \$</b>

## 10. Débiteurs

	2023	2022
Débiteurs	2 215 119 \$	1 358 019 \$
Provision créances douteuses	(594 034)	(813 262)
Taxes à recevoir	358 678	470 196
Autres débiteurs	205 032	86 123
Intérêts à recevoir	47 278	2 587
Divers à recevoir	33 193	17 073
	<b>2 265 266 \$</b>	<b>1 120 736 \$</b>

## 11. Prêt

	2023	2022
Prêt avec une partie non liée portant intérêt au taux de 5,0 %, encaissable par versement mensuel de 2 030 \$ radié en 2023 suite à une entente avec la Société	— \$	122 987 \$

## 12. Charges à payer et frais courus

	2023	2022
Fournisseurs	5 831 797 \$	3 367 673 \$
Traitements	1 643 383	1 815 830
Charges sociales	891 582	858 381
Fournisseurs – immobilisations corporelles	10 214 569	12 088 150
Remboursement – clients	649 998	138 353
Autres	196 941	130 574
	<b>19 428 270 \$</b>	<b>18 398 961 \$</b>

## 13. Marge de crédit et emprunts à court terme

La Société est autorisée, par décret du gouvernement du Québec, à contracter d'ici au 30 septembre 2024, des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 12 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels et 19 528 900 \$ pour ses projets d'investissement. Les emprunts peuvent être contractés auprès d'une institution financière ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et portent intérêt à taux variable. Au 31 mars 2023, la Société avait contracté des emprunts pour ses projets d'investissement de 2 463 017 \$ (2022: 0 \$).

## 14. Dettes

	2023	2022
<b>Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec</b>		
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par un versement de 45 298 035 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2023	45 298 035 \$	51 925 017 \$
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par un versement de 7 241 233 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2023	7 241 233	9 145 219
Taux fixe de 2,130 %, remboursable par versements semestriels de 170 472 \$, jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2026 et par un versement de 1 764 669 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2026	2 616 852	2 894 686
Taux fixe de 2,813 %, remboursable par versements semestriels de 1 017 783 \$, jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2028	10 270 952	11 968 006
Taux fixe de 2,145 %, remboursable par versements semestriels de 3 800 597 \$, jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2029	45 771 751	52 246 480
Taux fixe de 2,655 %, remboursable par versements semestriels de 144 795 \$, jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2036	3 250 829	3 447 440
Taux fixe de 3,226 %, remboursable par versements semestriels de 294 378 \$, jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2043	8 725 307	9 019 334
Taux fixe de 2,335 %, remboursable par versements semestriels de 266 670 \$, jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2044	9 088 030	9 398 921
Taux fixe de 1,934 %, remboursable par versements semestriels de 203 442 \$, jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2045	7 355 136	7 612 209
	<b>139 618 125 \$</b>	<b>157 657 312 \$</b>

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2024	62 357 114 \$
2025	10 023 643
2026	10 256 607
2027	11 935 789
2028	10 427 304
2029 et les suivants	34 957 218
<b>Total</b>	<b>139 957 675 \$</b>

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des régimes d'emprunts institués par la Société, le ministère du Tourisme, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

## 15. Subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	102 082 752 \$	109 928 952 \$
Sommes obtenues de l'exercice courant	3 674 234	—
Virement de l'exercice	(7 893 837)	(7 846 200)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>97 863 149 \$</b>	<b>102 082 752 \$</b>

## 16. Contributions reportées

De tierces parties ont financièrement participé, en tout ou en partie, à l'acquisition d'immobilisations corporelles (notamment de l'équipement de cuisine et du matériel audiovisuel), à l'aménagement d'une passerelle et à la transformation d'un espace.

	2023				2022
	Bailleur	Concessionnaire	Fournisseur officiel	Total	Total
Solde au début de l'exercice	21 755 \$	1 367 983 \$	28 152 \$	1 417 890 \$	1 527 319 \$
Virement aux résultats	(21 755)	(77 881)	(9 793)	(109 429)	(109 429)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>— \$</b>	<b>1 290 102 \$</b>	<b>18 359 \$</b>	<b>1 308 461 \$</b>	<b>1 417 890 \$</b>

## 17. Passif au titre des sites contaminés

La Société a comptabilisé un passif qui s'élève à 606 371 \$ (2022 : 599 512 \$) au titre de l'assainissement de certains sites contaminés acquis par expropriation dans le cadre de l'agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal. Les coûts de décontamination sont basés sur une étude obtenue auprès d'une firme externe.

Aucun montant de recouvrement relatif aux travaux de décontamination des sites n'est attendu à la date des états financiers.

## 18. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent le désamiantage des bâtiments et le démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers.

### Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023			2022
	Désamiantage	Démantèlement de réservoirs	Total	Total
Solde au début	58 837 \$	138 823 \$	197 660 \$	190 007 \$
Charge de désactualisation	3 260	4 720	7 980	7 653
Révision des estimations	—	(22 849)	(22 849)	—
<b>Solde à la fin</b>	<b>62 097 \$</b>	<b>120 694 \$</b>	<b>182 791 \$</b>	<b>197 660 \$</b>

### PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES

Au 31 mars 2023, les principales hypothèses utilisées pour l'obligation liée au désamiantage des bâtiments sont les suivantes:

#### Hypothèses - Désamiantage

	2023	2022
Taux d'actualisation	5,54 %	5,54 %
Période d'actualisation (1)	De 60 à 79 ans	De 61 à 80 ans
Taux d'inflation	2,93 %	2,93 %

(1) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service relatifs au désamiantage des bâtiments au 31 mars 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 324 552 \$ (315 310 \$ au 31 mars 2022).

Au 31 mars 2023, les principales hypothèses utilisées pour l'obligation liée au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers sont les suivantes:

### Hypothèses – Démantèlement de réservoirs

	2023	2022
Taux d'actualisation	4,05 % et 4,29 %	3,29 % et 3,42 %
Période d'actualisation (1)	De 19 à 37 ans	De 20 à 38 ans
Taux d'inflation	1,58 % et 2,27 %	1,58 % et 2,27 %

(1) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service relatifs au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers au 31 mars 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 188 956 \$ (177 150 \$ au 31 mars 2022).

## 19. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiment	Mobilier et équipement	Aménagements	Équipement informatique	Logiciels	Total
<b>COÛTS</b>							
<b>1<sup>er</sup> avril 2021 - Retraité (note 3)</b>	46 135 984 \$	320 639 566 \$	23 887 190 \$	6 867 813 \$	10 401 134 \$	5 068 017 \$	412 999 704 \$
Acquisitions	17 398 927	79 146	546 012	191 846	556 793	287 542	19 060 266
Cessions	—	—	(131 590)	—	(8 890)	—	(140 480)
<b>31 mars 2022 - Retraité (note 3)</b>	63 534 911 \$	320 718 712 \$	24 301 612 \$	7 059 659 \$	10 949 037 \$	5 355 559 \$	431 919 490 \$
Acquisitions	3 580 726	—	745 702	1 840 859	296 761	790 912	7 254 960
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	—	(18 318)	—	—	—	—	(18 318)
Cessions	—	(79 147)	(70 208)	(93 445)	(4 527)	(114 495)	(361 822)
<b>31 mars 2023</b>	67 115 637 \$	320 621 247 \$	24 977 106 \$	8 807 073 \$	11 241 271 \$	6 031 976 \$	438 794 310 \$
<b>CUMUL DES AMORTISSEMENTS</b>							
<b>1<sup>er</sup> avril 2021 - Retraité (note 3)</b>	— \$	201 141 227 \$	21 471 148 \$	5 575 649 \$	8 377 009 \$	4 290 205 \$	240 855 238 \$
Amortissement de l'exercice	—	8 282 891	491 025	352 672	637 776	206 886	9 971 250
Cessions	—	—	(115 542)	—	(8 890)	—	(124 432)
<b>31 mars 2022 - Retraité (note 3)</b>	— \$	209 424 118 \$	21 846 631 \$	5 928 321 \$	9 005 895 \$	4 497 091 \$	250 702 056 \$
Amortissement de l'exercice	—	8 276 942	503 171	249 460	701 380	218 780	9 949 733
Cessions	—	—	(48 714)	(91 452)	(1 858)	(110 668)	(252 692)
<b>31 mars 2023</b>	— \$	217 701 060 \$	22 301 088 \$	6 086 329 \$	9 705 417 \$	4 605 203 \$	260 399 097 \$
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>							
<b>31 mars 2022 - Retraité (note 3)</b>	63 534 911 \$	111 294 594 \$	2 454 981 \$	1 131 338 \$	1 943 142 \$	858 468 \$	181 217 434 \$
<b>31 mars 2023</b>	67 115 637 \$	102 920 187 \$	2 676 018 \$	2 720 744 \$	1 535 854 \$	1 426 773 \$	178 395 213 \$

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais. Au cours de l'année, la Société a enregistré des indemnités et des frais accessoires d'une valeur de 3 580 726 \$ (2022: 17 398 927 \$). Ces montants sont présentés à titre d'acquisition dans la rubrique « terrain ».

Les projets en cours inclus au tableau ci-dessus se rapportent à de l'aménagement d'une valeur de 2 032 704 \$ (2022: 198 326 \$) et à du logiciel informatique d'une valeur de 561 179 \$ (2022: 49 531 \$). Il n'y a aucun projet en cours dans les autres catégories d'immobilisations en 2023 (2022: bâtisse 79 146 \$, mobilier et équipement 354 283 \$ et équipement informatique 83 989 \$). Ils n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

## 20. Obligations contractuelles et droits contractuels

### OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée dans des contrats à long terme pour son exploitation, dont la majorité a pour objet des services d'entretien ménager, de sécurité, de manutention, d'entretien spécialisé et de maintien d'actifs. Ils viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2026.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 18 349 153 \$ (2022: 18 854 446 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2024	12 521 452 \$
2025	3 820 437
2026	2 007 264
<b>Total</b>	<b>18 349 153 \$</b>

De plus, la Société a une entente de collaboration et de partenariat avec Tourisme Montréal échéant le 31 décembre 2024 selon laquelle elle contribue financièrement à un programme visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et américains. En date du 31 mars 2023, la Société s'est engagée à verser des sommes qui totalisent 127 771 \$ (2022: 201 890 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2024	55 000 \$
2025	22 771
2026	45 000
2027	—
2028	5 000
<b>Total</b>	<b>127 771 \$</b>

### DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différentes ententes de location de salles et d'espaces commerciaux en vertu desquelles elle recevra des sommes qui s'échelonnent jusqu'en 2038.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 14 544 408 \$ (2022: 19 709 706 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2024	6 375 712 \$
2025	4 561 953
2026	690 856
2027	814 109
2028	611 882
2029 et les suivants	1 489 896
<b>Total</b>	<b>14 544 408 \$</b>

La Société a aussi conclu des ententes avec des partenaires commerciaux pour leur permettre d'offrir leurs services à sa clientèle moyennant le paiement de redevances établies à un certain pourcentage du chiffre d'affaires ainsi généré. Elles viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2026.

## 21. Éventualités

À la suite de l'acquisition par expropriation de terrains limitrophes à l'est de la Société, cette dernière fait face à une requête d'indemnisation déposée auprès du Tribunal administratif du Québec par un des propriétaires impactés. Des provisions ont été comptabilisées en fin d'exercice avec l'information disponible à la date d'approbation des états financiers.

Diverses autres réclamations et poursuites judiciaires entamées, par ou contre la Société, sont en cours. La direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers en lien avec celles-ci.

## 22. Avantages sociaux futurs

### RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, la Société a estimé un montant de compensation à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 001 144 \$ (2022: 823 697 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

### PROVISION POUR ALLOCATION DE TRANSITION

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

	2023	2022
Solde au début	14 664 \$	— \$
Charge nette de l'exercice	23 129	14 664
<b>Solde à la fin</b>	<b>37 793 \$</b>	<b>14 664 \$</b>

## 23. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de la Société.

### TRANSACTIONS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DU QUÉBEC

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais.

Un montant de 32 538 \$ (2022: 88 \$) a été comptabilisé aux coûts des terrains relativement aux services rendus dans le cadre de ces expropriations.

### AUTRES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu d'autres opérations avec des apparentés, mais elles ont été effectuées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 24. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en limiter les impacts.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et aux débiteurs.

### Trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

### Débiteurs

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 31 mars :

	2023	2022
Moins de 31 jours suivant la date de facturation	1 431 878 \$	345 833 \$
De 31 à 60 jours suivant la date de facturation	305 229	309 577
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	27 889	63 289
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	563 307	731 457
	<b>2 328 303</b>	<b>1 450 156</b>
Provision pour créances douteuses	(594 034)	(813 262)
Autres débiteurs	172 319	13 647
	<b>1 906 588 \$</b>	<b>650 541 \$</b>

La Société doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. La direction considère le type de clients, le secteur d'activité auquel ils appartiennent, l'historique de paiement et les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance afin de déterminer la provision.

Le tableau suivant présente les mouvements de l'exercice liés à la provision pour créances douteuses :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	813 262 \$	293 472 \$
Charge	179 369	524 424
Recouvrement et radiation de créances provisionnées	(398 597)	(4 634)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>594 034 \$</b>	<b>813 262 \$</b>

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit. La réception de ces sommes se fait tout au long de l'exercice financier de la Société.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société finance ses activités de fonctionnement ainsi que l'acquisition et l'amélioration de ses immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant des subventions, des marges de crédit et de ses activités d'exploitation.

La Société satisfait ses besoins en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

	2023					Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Échéance				5 ans et plus		
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus			
Charges à payer et frais courus	18 419 528 \$	31 049 \$	48 319 \$	— \$	— \$	18 498 896 \$	18 498 896 \$
Emprunts	2 463 017	—	—	—	—	2 463 017	2 463 017
Dettes et intérêts courus	65 279 690	23 592 546	24 675 328	40 194 041	—	153 741 605	140 263 220
	<b>86 162 235 \$</b>	<b>23 623 595 \$</b>	<b>24 723 647 \$</b>	<b>40 194 041 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>174 703 518 \$</b>	<b>161 225 133 \$</b>

	2022					Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Échéance				5 ans et plus		
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus			
Charges à payer et frais courus	17 408 361 \$	49 042 \$	56 687 \$	14 347 \$	— \$	17 528 437 \$	17 528 437 \$
Dettes et intérêts courus	22 455 664	77 075 963	25 016 271	51 649 371	—	176 197 269	158 383 935
	<b>39 864 025 \$</b>	<b>77 125 005 \$</b>	<b>25 072 958 \$</b>	<b>51 663 718 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>193 725 706 \$</b>	<b>175 912 372 \$</b>

### **RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie porte intérêt à taux variable. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 avaient été inférieurs ou supérieurs à 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêt pour la même période auraient varié de 85 354 \$ (2022: 104 851 \$).

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux variables et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. La Société juge qu'une variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important, car les emprunts réalisés pour ses besoins opérationnels seront limités et contractés uniquement pour pallier l'attente de réception des subventions autorisées. Quant aux emprunts contractés pour ses besoins en investissements, les intérêts seront entièrement remboursés par le gouvernement du Québec.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

## **25. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de 2022 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2023.

# Index des tableaux et des graphiques

## FAITS SAILLANTS 2022-2023

- 9 → Faits saillants 2022-2023
- 10 → Événements tenus au cours de l'année financière 2022-2023
- 10 → Total des événements de 2018-2019 à 2022-2023
- 10 → Total du nombre de participants de 2018-2019 à 2022-2023
- 10 → Répartition du nombre total de participants par marché en 2022-2023
- 10 → Répartition des événements par marché en 2022-2023
- 10 → Répartition des revenus événementiels par marché en 2022-2023
- 11 → Total des revenus autonomes (en M\$) de 2018-2019 à 2022-2023
- 11 → Total des revenus autonomes au pi<sup>2</sup> de 2018-2019 à 2022-2023
- 11 → Répartition des revenus autonomes par marché en 2022-2023
- 11 → Retombées économiques (en M\$) de 2018-2019 à 2022-2023
- 11 → Nombre total de nuitées (en milliers) de 2018-2019 à 2022-2023
- 11 → Ententes conclues au cours de l'année financière 2022-2023

## SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

- 48 → Enjeu 1
- 52 → Enjeu 2

## UTILISATION DES RESSOURCES

- 58 → Portrait de l'effectif
  - L'effectif en poste au 31 mars 2023
  - Taux de départs volontaires (taux de roulement) du personnel régulier
  - Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départs volontaire
- 59 → Formation
  - Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité
  - Évolution des dépenses en formation
  - Nombre moyen de jours de formation par catégorie d'emploi
- 60 → Contrats de service
  - Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023
- 61 → Gestion et contrôle des effectifs
  - Répartition de l'effectif pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023
- 62 → Ressources informationnelles
  - Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2022-2023

## GOUVERNANCE

- 78 → La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités
  - Réunions
- 79 → Mesures d'étalonnage
  - Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2022
- 82 → Rémunération des dirigeants pour l'exercice clos le 31 mars 2023
  - Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 86 → Organismes qui se sont prévalus du POP en 2022-2023
- 88 → Baisse de la consommation de papier en cinq ans
- 90 → Reddition de comptes en matière de développement durable

## AUTRES EXIGENCES LÉGALES

- 103 → Politique linguistique
  - Comité permanent et mandataire
  - Statut de la politique linguistique institutionnelle
  - Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle
- 105 → Reddition de comptes sur la tarification
- 106 → Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
  - Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics (article 25), 2022-2023
- 107 → Accès aux documents et protection des renseignements personnels
  - Liste des demandes traitées
  - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais
  - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues
  - Mesures d'accommodement et avis de révision

## ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2023

- 115 → État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2023
- 116 → État de la situation financière au 31 mars 2023
- 117 → État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2023
- 118 → État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2023

## Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle

### Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

[info@congresmtl.com](mailto:info@congresmtl.com)

[congresmtl.com](http://congresmtl.com)

Rapport annuel 2022-2023

Dépôt légal, 3<sup>e</sup> trimestre 2023

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-550-95241-1

Direction du marketing et des communications

Rédaction, révision et design: Samarkand

Photo en page couverture: Silvia Oliva-Ayala

Imprimé au Canada





→ 104<sup>e</sup> congrès du Lions Clubs International.

